SOMMAIRE

I. LA VIE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 3
a. La loi NOTRe 3
b. Les réunions du conseil communautaire 4

II. LES MOYENS HUMAINS 7

III. LES TRAVAUX 8
a. Halte-garderie « Les Petits Monstres » 8
b. Lancement des travaux d'une nouvelle classe à Farges-en-Septaine 9
c. Bureaux annexes 10
d. Lancement du projet de nouvelle école à Villequiers 11
e. Programme Local de l'Habitat 12

IV. LE SCOLAIRE ET LE PERISCOLAIRE 14
a. Les écoles 14
b. Cantines 15
c. Garderies 17

V. LES NAP 19

VI. INTER GENERATION 20
a. RAMPE 20
b. ALSH 28
c. SAJS 35
d. Pôle d'animation séniors 38

VII. ELEMENTS BUDGETAIRES 43
a. Compte administratif 2015 43
b. Fiscalité 44
c. La DGF 45
d. Le FPIC 45
e. Répartition du prélèvement et du reversement entre un EPIC et ses communes membres 46

VIII. ORDURES MENAGERES 46
a. Contexte 46

b. Facturation 47
c. Budget 49

IX. SPANC 50
a. Contexte 50
b. Les éléments techniques 51
c. Les éléments financiers 52

I. LA VIE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

a. La loi NOTRe

La loi NOTRe a eu une incidence sur le périmètre des EPCI à fiscalité propre avec l'augmentation du seuil minimal de leur population ainsi que les adaptations possibles.

L'article 33 de la loi a fixé un seuil minimal de population des EPCIFP à 15 000 habitants. Le seuil peut être adapté compte tenu de la densité de population mais sans pouvoir être inférieur à 5 000 habitants.

Cependant des adaptations notamment sur au seuil de 15 000 habitants existes. Les EPCIFP dont la densité est inférieure à la moitié de la densité nationale (soit une densité inférieure à 51,7 hab / km²).

Le seuil de population est déterminé par application d'un coefficient de pondération départemental qui correspond à : densité départementale / densité nationale soit (43,1 / 103,4 = 0,4168)
Soit pour le département du CHER : 15 000 x 0,4168 = **6 252 habitants**

La Septaine n'est donc pas impacté pas cette réforme (pas d'obligation de fusionner) car sa densité de population est inférieure à 51,7 hab / km² et sa population est supérieure à 6 252 habitants.

➢ **Rappel : répartition des 38 sièges**

AVORD : 9
BAUGY : 4
CHAUMOUX : 1
CROSSES : 1
ETRECHY : 2
FARGES : 3
GRON : 2
JUSSY : 1
LAVERDINES : 1
NOHANT : 2
OSMOY : 1
SALIGNY : 1
SAVIGNY : 2
SOYE : 2
VILLABON : 2
VILLEQUIERS : 2
VORNAY : 2

b. Les réunions du conseil communautaire

En 2015, le conseil communautaire s'est réuni 8 fois et a délibéré sur les points suivants :

	20 01 15	Convocation Conseil Communautaire du 26 janvier 2015
2015-01-001	26 01 15	**Tarification modulée pour l'accueil périscolaire**
2015-01-002		Tarifs ALSH du mercredi
2015-01-003		Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
2015-01-004		Plan de financement travaux à la Halte-Garderie d'AVORD
2015-01-005		Ouverture de crédits 2015
2015-01-006		Avenant bureaux annexes CDC - Lot n° 2
2015-01-007		Avenant bureaux annexes CDC - Lot n° 4
2015-01-008		Avenant bureaux annexes CDC - Lot n° 5
2015-01-009		Avenant bureaux annexes CDC - Lot n° 8
2015-01-010		Avenant bureaux annexes CDC - Lot n° 9
2015-01-011		Avenant contrat enfance jeunesse avec la CAF
2015-01-012		Contrat culturel de territoire
2015-01-013		Ouverture de postes pour ALSH hiver - Adjoints d'animation
2015-01-014		Ouverture de postes pour ALSH hiver - Adjoints techniques
2015-01-015		Désignation de 2 membres pour le Pays de Bourges
2015-01-016		Réception d'une parcelle à OSMOY
2015-01-017		Décision modificative

	17 03 15	Conseil Communautaire du 23 mars 2015
2015-03-018	23 03 15	**Acquisition parcelle rond point** ZAC
2015-03-019		Convention CG commune ETRECHY
2015-03-020		Convention CDC NERONDES
2015-03-021		Convention collège AVORD
2015-03-022		ASLH PRINTEMPS 2015 ouverture
2015-03-023		Tarifs ALSH PRINTEMPS 2015
2015-03-024		Ouverture de poste ALSH PRINTEMPS Adj Anim
2015-03-025		Création poste ALSH PRINTEMPS adj techn
2015-03-026		PDF pour ANC Nohant
2015-03-027		PDF classe à FARGES
2015-03-028		Ouverture de crédits 2015
2015-03-029		Modification statuts
2015-03-030		Création poste adj admin contractuel
2015-03-031		Adhésion AD2T 2015

	15 04 15	Convocation Conseil Communautaire du 20 avril 2015
2015-04-032	20 04 15	**Approbation du compte de gestion OM**
2015-04-033		Approbation du compte de gestion SPANC
2015-04-034		Approbation du compte de gestion BUDGET GÉNÉRAL

2015-04-035		Election d'un Président pour vote des comptes administratifs
2015-04-036		Compte administratif Ordures Ménagères
2015-04-037		Compte administratif S.P.A.N.C.
2015-04-038		Compte administratif Budget Général
2015-04-039		Affectation des résultats antérieur 2014 Budget principal
2015-04-040		Affectation des résultats antérieur 2014 Budget annexe SPANC
2015-04-041		Vote du taux des 4 taxes
2015-04-042		Vote du budget primitif 2015
2015-04-043		Vote du budget primitif 2015 Ordures Ménagères
2015-04-044		Vote du budget primitif 2015 SPANC
2015-04-045		Renouvellement adhésion à l'Association TGV Grand Centre Auvergne 2015
2015-04-046		Adhésion 2015 Association des Maires du Cher
2015-04-047		Convention 2015 avec la Mission Locale
2015-04-048		Convention avec la Mairie de St. Amand pour l'instruction des doc. d'urbanisme
2015-04-049		Subvention 2015 à la halte-Garderie "Les Petits Monstres"
	27 05 15	Convocation Conseil Communautaire du 1er juin 2015
2015-06-50	01 06 15	**Ouverture ALSH été 2015**
2015-06-51		Tarifs ALSH été 2015
2015-06-52		Création de 12 postes saisonnier Adj animation TC pour ALSH été 2015
2015-06-53		Création de 3 postes saisonnier Adj techniques TNC ALSH été 2015
2015-06-54		Convention avec le Conseil Départemental pour l'extention de la ZAC à AVORD
2015-06-55		Convention de projet urbain partenarial (PUP)
2015-06-56		Modification statuts SDE 18
2015-06-57		Remise à disposition d'une salle à la commune de VILLEQUIERS
2015-06-58		Réception d'une parcelle à FARGES-EN-SEPTAINE
2015-06-59		PDF : construction d'une cantine/garderie et réhabilitation classe à VILLEQUIERS
2015-06-60		Adhésion au groupement de commande SDE 18 pour fourniture électricité
2015-06-61		Convention avec BAUGY pour utilisation piscine par l'ALSH été
2015-06-62		Création poste maitre nageur TNC été 2015
2015-06-63		Modification statuts - CIAS
2015-06-64		Mise en place participation financière protection sociale des agents
	09 07 15	Convocation Conseil Communautaire du 16 juillet 2015
2015-07-65	16 07 15	**Création de 50 CDD à TNC pour** NAP
2015-07-66		Création de 9 CDD à TNC pour ALSH du mercredi
2015-07-67		Convention avec Cher Emploi Animation pour action "vac s'y en

		balade"
2015-07-68		Tarif mini séjour SAJS
2015-07-69		Convention avec la mairie de FARGES pour 1000 club - SAJS été
2015-07-70		Convention avec la mairie de FARGES pour 1000 club - NAP
2015-07-71		Demande de subvention C.A.F.
2015-07-72		Ouverture ALSH petites vacances 2015/2016
2015-07-73		Création de 4 CDD adjoint animation pour ALSH petites vacances
2015-07-74		Création de 1 CDD adjoint technique ALSH petites vacances
2015-07-75		Création d'un poste d'Adjoint technique à TNC
2015-07-76		Réception d'une parcelle à NOHANT-EN-GOÛT
2015-07-77		Réception de 2 parcelles à VILLEQUIERS
2015-07-78		Choix d'un architecte pour la réalisation d'une recyclerie à AVORD
2015-07-79		DM - 0001 Ordures ménagères
2015-07-80		DM - 0001 Budget général
2015-07-81		DM - 0002 Budget général
2015-07-82		DM - 0003 Budget général

	15 09 15	Convocation Conseil Communautaire du 22 septembre 2015
2015-09-083	22 09 15	**Demande de subvention P.L.H.**
2015-09-084		P.L.U. de BAUGY
2015-09-085		Tarif sortie à la journée du S.A.J.S.
2015-09-086		Convention avec le collège d'Avord pour les permanences S.A.J.S.
2015-09-087		Ouverture ALSH petites vacances 2015/2016
2015-09-088		Tarifs ALSH Toussaint 2015
2015-09-089		Tarifs adultes cantines
2015-09-090		Création d'un poste d'adjoint technique à TNC 20,5/35ème
2015-09-091		Création de postes suite à avancement de grade.
2015-09-092		Rapport d'activité 2014
2015-09-093		DM 004 Budget général
2015-09-094		Approbation de l'Ad'ap

	27 10 15	Convocation Conseil Communautaire du 2 novembre 2015
2015-11-095	02 11 15	**Achat d'un bâtiment pour ressourcerie et activités** CIAS
2015-11-096		Renouvellement contrat enfance jeunesse avec la CAF
2015-11-097		Bornes électrique SDE 18
2015-11-098		Election d'un délégué pour la CCP du SDE 18
2015-11-099		DM 0005 Budget général
2015-11-100		DM 0001 budget SPANC
2015-11-101		Règlement OM
		Annexe règlement OM
2015-11-102		Création d'un poste d'Adjoint technique à TNC
2015-11-103		PDF remplacement menuiseries extérieures école de GRON

2015-11-104		PDF remplacement menuiseries extérieures école de SAVIGNY-EN-SEPTAINE
2015-11-105		Mise à jour du tableau des effectifs
	01 12 15	Convocation Conseil Communautaire du 7 décembre 2015
2015-12-106		**PLUi modalités de collaboration entre La Septaine** et les 17 communes membres
2015-12-107		PLUi prescription de l'élaboration et modalités de concertation avec le public
2015-12-108		Avenant n° 3 au contrat d'opération 2011-2014 avec le Conseil départemental
2015-12-109		Nouveau plan de financement école de VILLEQUIERS
2015-12-110		Tarifs OM 2016
2015-12-111		Tarifs SPANC 2016
2015-12-112		Remplacement de 3 luminaires à VORNAY - Plan rêve
2015-12-113		Remplacement de 2 luminaires à FARGES - Plan rêve
2015-12-114		Remplacement d'un luminaire à AVORD - Plan rêve
2015-12-115		Remplacement de 15 lunimaines à VILLABON - Plan rêve
2015-12-116		DM 0006 budget général
2015-12-117		Renouvellement des mises à disposition d'Agents de La Septaine
2015-12-118		Critères d'évaluation professionnelle des Agents

II. LES MOYENS HUMAINS

L'équipe administrative de La Septaine est constituée de 7 personnes (un directeur, une directrice adjoint, une rédactrice, 4 adjoint administratifs dont un à temps non complet (11,5/35ème).

Le RAMPE est composé de deux animatrices

Le pôle Seniors est constitué d'une animatrice

Le service jeunesse de trois animatrices.

Les agents travaillant dans les écoles/cantines/garderies sont au nombre 45

A cela il faut rajouter 35 contractuels travaillant au quotidien dans le cadre des NAP.

Effectif total de La Septaine au 31 décembre 2015 :
Catégorie A : 1
Catégorie B : 4
Catégorie C : 52
Contractuels : 36

Compte tenu du nombre d'agents la loi a imposé la création d'un Comité Technique Paritaire (CTP) qui va tenir ses premières réunions en 2015. Le comité technique paritaire est une instance dont le rôle est d'éclairer la prise de décision des élus dans les domaines relevant de sa compétence.

III. LES TRAVAUX

Les efforts de La Septaine ont continués à se porter sur les écoles. L'assainissement de l'école de Nohant-en-Goût a ainsi été mis aux normes pour un coût de 14 496 euros. La couverture de l'ancienne école de Farges-en-Septaine a été refaite pour 6 249 euros. Les terrains construits sur le territoire communautaire ont tous été équipés de bancs assis debout pour un montant global de 12 501 euros.

a. Halte-Garderie « Les Petits Monstres »

Afin de se mettre en conformité avec les directives de la CNAF (la structure doit fournir les couches ainsi que les repas notamment), la communauté de communes a dû réaliser des travaux sur le bâtiment actuel (mise en conformité avec notamment la création d'un lieu dédier à la cuisine).

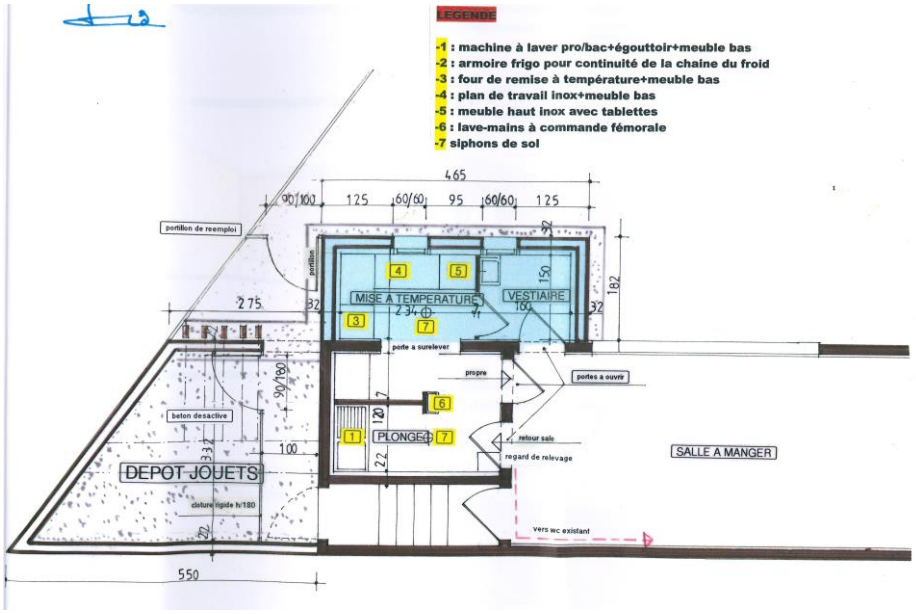

Les travaux d'un montant de 82 000 € HT, ont été financé à 80% par la caisse d'allocations familiales du cher.

Inauguration du nouvel équipement le 18 décembre 2016 en présence du Député Yann Galut et du Président de la CAF du Cher.

b. Lancement des travaux d'une nouvelle classe à Farges-en-Septaine

Les effectifs de l'école de Farges-en-Septaine ne cessant d'augmenter, la construction d'une nouvelle classe pour remplacer l'élément modulaire servant de classe dans la cours de l'école a été lancée à la rentrée de septembre. Les travaux dureront 10 mois afin que le nouvel équipement soit opérationnel à la rentrée de septembre 2016. Le cout des travaux est de 116 525,52 euros HT.

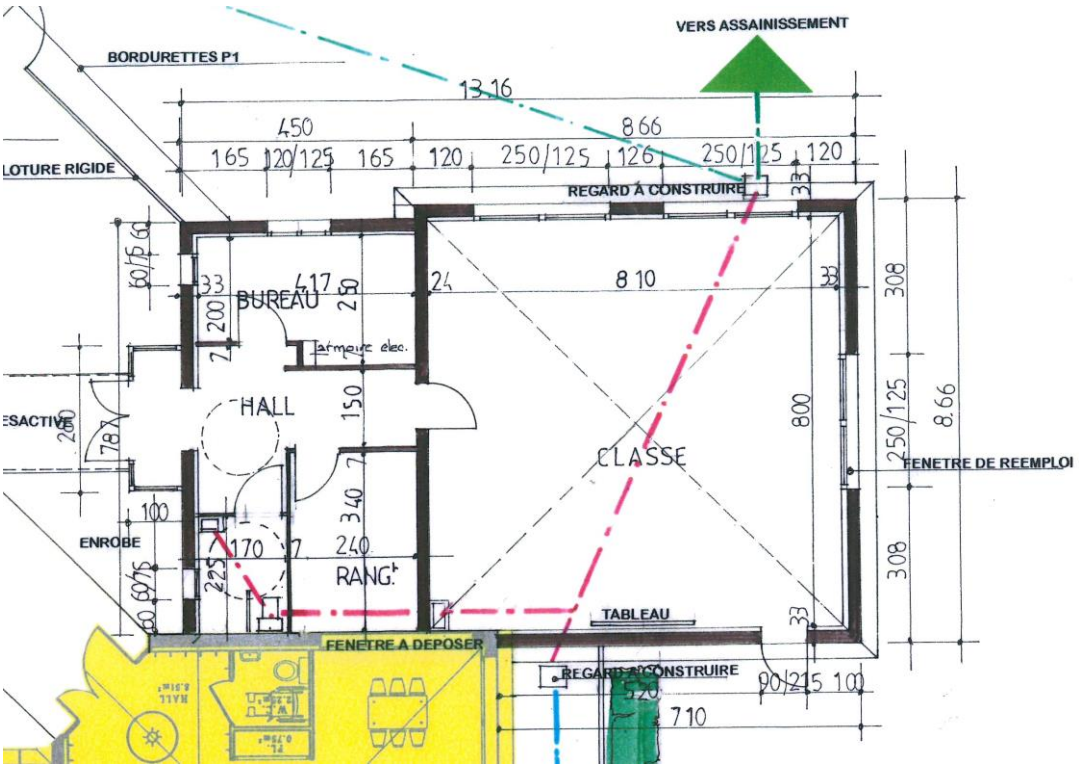

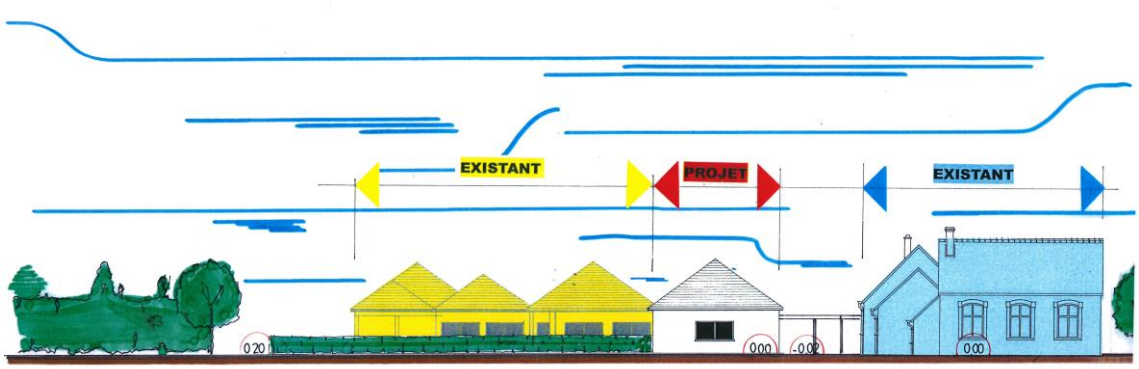

c. Bureaux annexes

Les services jeunesse et seniors de la communauté de communes vont s'installer au 1er septembre dans leurs nouveaux bureaux situés à côté du siège.

d. Lancement du projet de nouvelle école à Villequiers

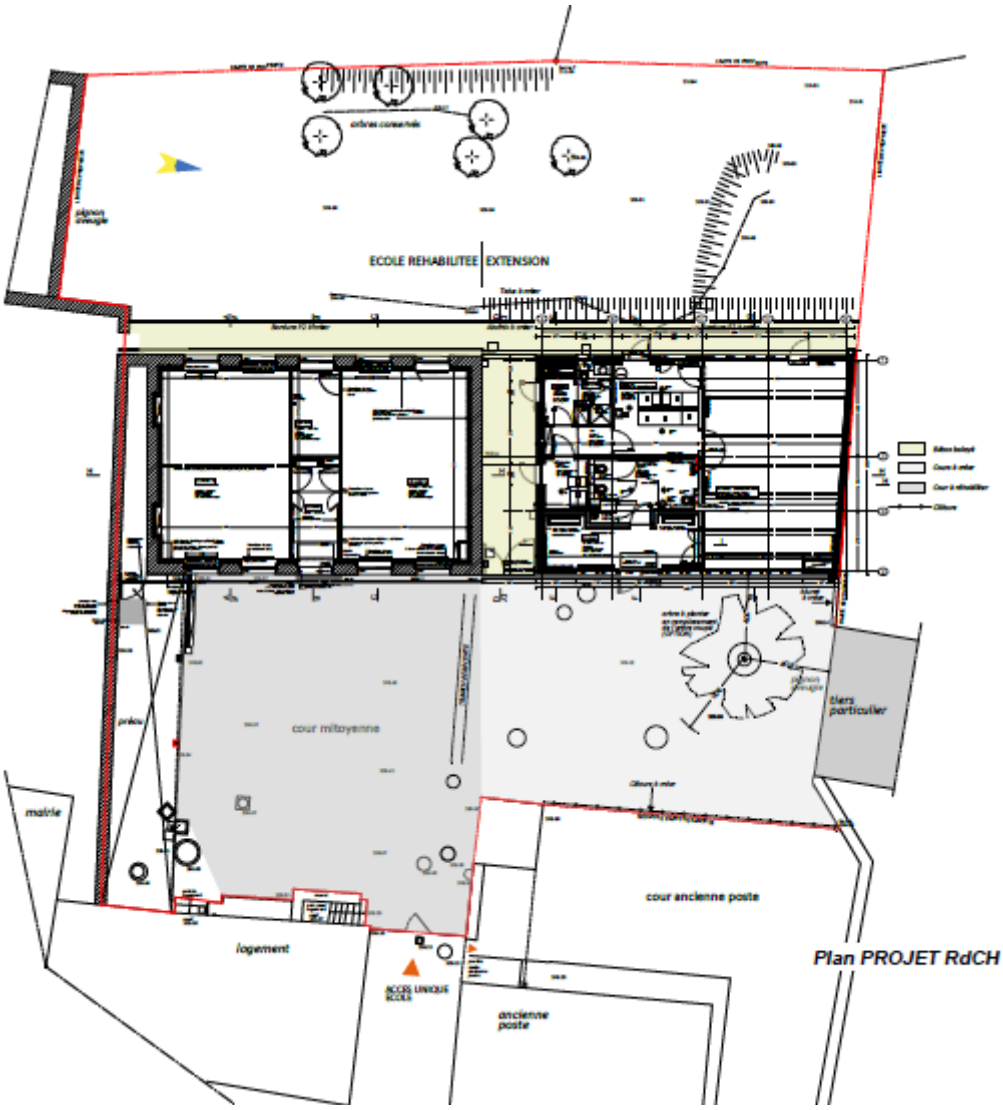

Le projet est confié au cabinet d'architecture Agaura. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déposé en Préfecture.

e. Programme Local de L'Habitat

Il s'agit d'une disposition des articles L. 302-1 à L. 302-4-1 du code de la construction et de l'habitation – CCH

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.
L'élaboration d'un PLH est obligatoire pour :

- les métropoles ;
- les communautés urbaines ;
- les communautés d'agglomération ;
- les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants

1 | Objet et contenu du PLH

Article L. 302-1 du CCH

Outre les besoins en logement, le PLH doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. Il doit être doté d'un dispositif d'observation de l'habitat sur son territoire, afin de pouvoir suivre les effets des politiques mises en œuvre.

A partir d'un diagnostic de la situation existante, le PLH définit les objectifs à atteindre, notamment l'offre nouvelle de logements et de places d'hébergement en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les territoires. Il précise notamment :

- un programme d'actions en vue de l'amélioration et de la réhabilitation du parc existant, qu'il soit public ou privé, les actions et opérations de requalification des quartiers anciens dégradés au sens de l'article 25 de la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion ;
- le nombre et les types de logements à réaliser ;
- les moyens, notamment fonciers, à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et principes fixés ;
- l'échéancier prévisionnel de réalisation de logements et du lancement d'opérations d'aménagement de compétence communautaire ;
- les orientations relatives à l'application des dispositions du code de l'urbanisme, favorisant la construction de logement.
- les actions et les opérations de renouvellement urbain telles que démolitions et reconstructions de logements sociaux, les interventions à prévoir dans les

copropriétés dégradées, le plan de revalorisation du patrimoine conservé, les mesures pour améliorer la qualité urbaine des quartiers concernés et des services offerts aux habitants ;

- la typologie des logements à construire au regard d'une évaluation de la situation économique et sociale des habitants et futurs habitants. Cette typologie doit notamment préciser l'offre de logements locatifs sociaux (prêts locatifs sociaux et prêts locatifs à usage social) et très sociaux (prêts locatifs aidés d'intégration) ainsi que l'offre privée conventionnée ANAH sociale et très sociale ;
- les réponses à apporter aux besoins particuliers des personnes mal logées, défavorisées ou présentant des difficultés particulières ;
- les réponses à apporter aux besoins des étudiants.

Le PLH comprend un programme d'actions détaillé par commune et, le cas échéant, par secteur géographique. Le programme d'actions détaillé indique pour chaque commune ou secteur :

- le nombre et les types de logements à réaliser ;
- les moyens, notamment fonciers, à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et principes fixés ;
- l'échéancier prévisionnel de réalisation de logements et du lancement d'opérations d'aménagement de compétence communautaire ;
- les orientations relatives à l'application des dispositions du code de l'urbanisme, favorisant la construction de logement.

2 | Lancement

Une consultation est lancée en mars 2015 pour choisir un bureau d'études. Le cabinet EOHS est retenu. L'étude est lancée en octobre 2015 pour un coût de 42 385,00 € HT.

IV. LE SCOLAIRE ET LE PERISCOLAIRE

a. Les écoles

A la rentrée de septembre 2015 aucune classe n'a été fermée sur le territoire de La Septaine, de même aucune ouverture n'est à signaler.
Les effectifs à la rentrée de septembre 2015 sont les suivants :

ECOLE	TPS	PS	MS	GS	TOTAL MAT		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIM	Total Ecole	Moyenne /classe		
														2015/2016	2014/2015	
AVORD Primaire							38	43	49	43	59	232	232	25,78	23,20	9
AVORD Maternelle		39	31	45	115								115	23,00	21,40	5
BAUGY Primaire					0		26	41	17	35	30	149	149	24,83	24,50	6
BAUGY Maternelle		23	33	20	76								76	25,33	22,00	3
ETRECHY (36)					0				8	10	17	35	35	17,50	24,50	2
FARGES-EN-SEPTAINE	0	15	13	15	43		17	16	10	20	8	71	114	28,50	24,75	4
VILLEQUIERS					0			10	12	14	6	42	85	21,25		2
GRON		8	14	13	35		8					8			21,00	2
NOHANT EN GOUT		8	6	6	20		9	6	4	5	5	29	49	16,33	18,00	3
SAVIGNY-EN-SEPTAINE		8	6	12	26		12	10	8	12	7	49	75	18,75	21,25	4
SOYE-EN-SEPTAINE (70)	2	10	13	15	38		16	15				31	69	23,00	25,00	3
SAINT JUST					0				13	17	14	44	44	22,00	22,50	2
VILLABON		10	5	11	26		9	7	11	5	10	42	68	22,67	21,67	3
VORNAY (46)		15	21	7	43								130	21,67		2
CROSSES					0						19	19				1
JUSSY CHAMPAGNE (45)				9	9		17	19				36			22,50	2
ANNOIX					0				17	6		23				1
													1241			

Les effectifs sont inchangés par rapport à septembre 2014.

Le territoire compte :

- 15 écoles : maternelle et élémentaire Avord, maternelle et élémentaire Baugy, Crosses, Etréchy, Farges-en-Septaine, Gron, Jussy Champagne, Nohant-en-Goût, Savigny-en-Septaine, Soye-en-Septaine, Villabon, Villequiers et Vornay.

Les enfants scolarisés dans les écoles de Crosses et Jussy dépendent d'un RPI qui regroupe également les enfants d'Annoix (CA Bourges Plus) et de Vornay, où se situe la cantine-garderie.

L'école de Soye-en-Septaine dépend d'un RPI avec Saint Just (CA Bourges Plus).
L'école d'Etréchy dépend elle aussi d'un RPI avec les écoles d'Azy (CDC Les Terroirs d'Angillon) et de Groises (CDC Berry Loire Vauvise), où se situe la cantine-garderie.

b. Cantines

En 2015, la CDC a relancé un appel d'offre pour le marché de fourniture de repas en liaison froide. La société Ansamble a été retenue, ce nouveau marché a débuté le 1er septembre 2015.

Sur place, les agents sont chargés de mettre les fours en température en adéquation avec les différents aliments qui composent le repas du jour, puis d'effectuer le service et d'assurer l'encadrement des enfants.

1 | Nombre de repas consommés

Les repas sont commandés le mardi pour la semaine suivante, les familles sont donc tenues d'inscrire leurs enfants au plus tard le lundi afin que les agents puissent passer les commandes.

Un réajustement est possible jusqu'au matin même pour les absences du jour.

Moyenne mensuelle sur l'année 2015	Repas adultes	Repas enfants
Avord	47	1816
Baugy	36	1444
Farges-en-Septaine	12	624
Gron	2	430
Nohant-en-Goût	7	558
Savigny-en-Septaine	45	463
Soye-en-Septaine	18	930
Villabon	0	469
Villequiers	0	427
Vornay	0	799
Total	168	7 958

Les capacités d'accueils des écoles sont très différentes impliquant une très grande variation du nombre de fréquentation au service de restauration.

A noter également que tous les sites fonctionnent sur 5 repas par semaine sauf Gron, Soye-en-Septaine, Villabon et Villequiers.

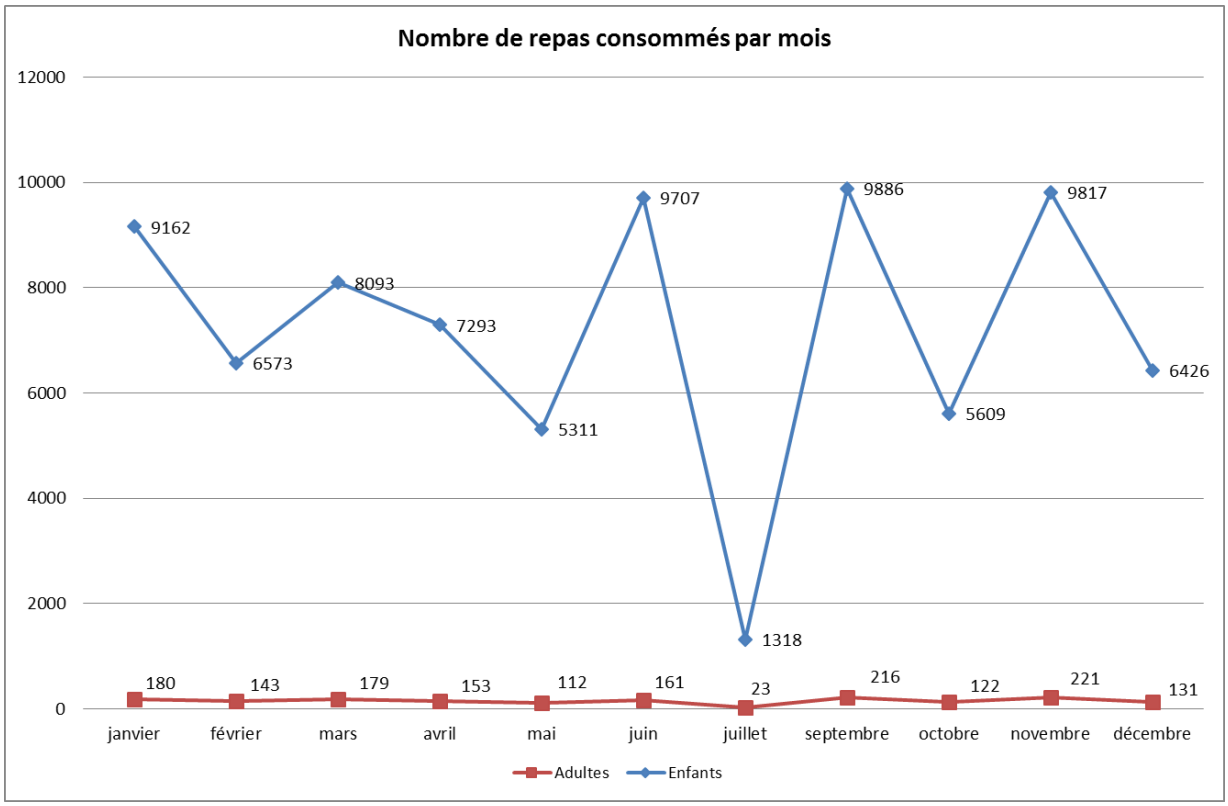

La baisse du nombre de repas de juillet n'est pas significative vu que le mois ne compte que quelques jours d'école avant les vacances. Les autres pics de variation correspondent aussi à des périodes de vacances (toussaint, Noël, hiver et printemps).

2 | Tarification du service

Les tarifs de cantine fixés par la délibération 2014-11-105 du 24 novembre 2014 sont les suivants :

(€ TTC)	2014	2015
Enfants	3.30	3.30
Adultes	5.14	5.14
Instituteurs et professeurs des écoles	4.00	4.00
Personnel communal et communautaire	4.00	4.00
Paniers repas	1.84	1.84

c. Garderies

1 | L'encadrement

Sur chaque site le nombre d'agents d'encadrement dépend du nombre maximum d'enfants accueillis. Pour les maternelles 1 agent est prévu pour encadrer 10 enfants et pour les élémentaires 1 pour 14.
Le nombre d'encadrants est déclaré auprès de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) qui permet d'obtenir un agrément pour l'année en cours pour un nombre de places donnés.

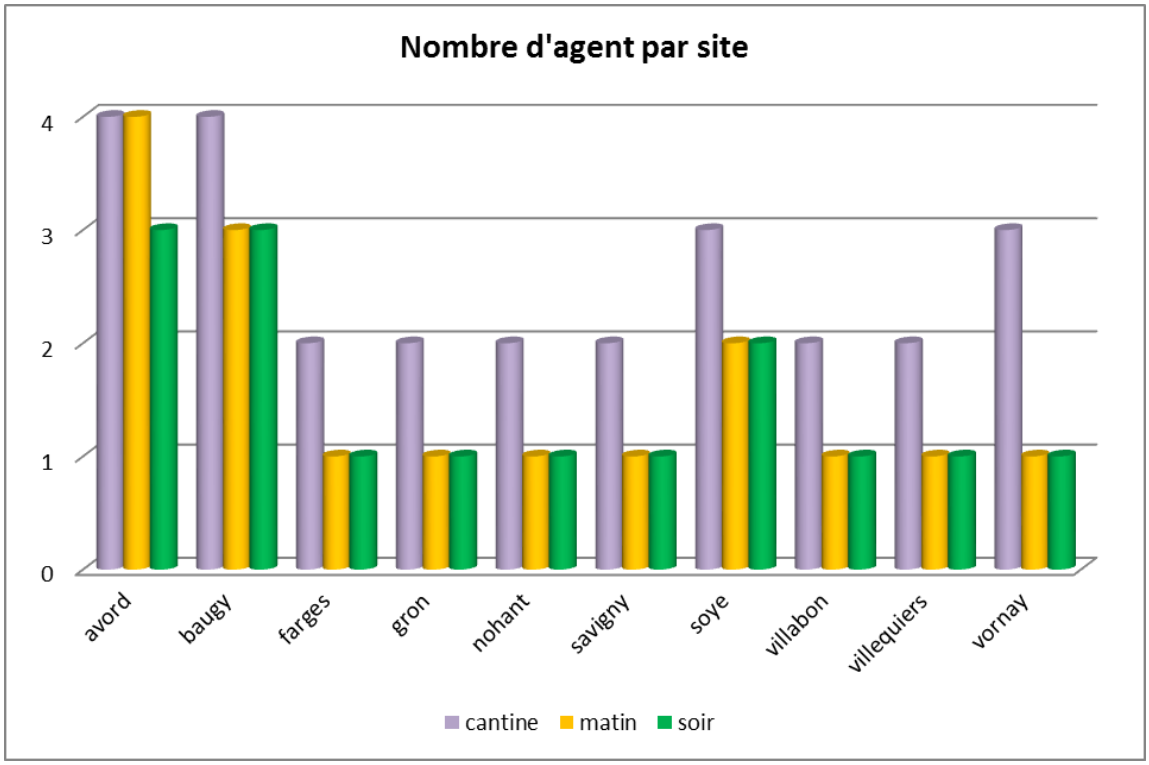

Les enfants sont accueillis avant et après le temps scolaire où il leur est mis à disposition des jeux variés (ex : lego, poupées, puzzle…). Le soir, un goûter est servi à chaque enfant.

2 | Fréquentation de la garderie

Moyenne mensuelle sur l'année 2015	Matin	Soir
Avord	878	479
Baugy	510	347
Farges-en-Septaine	265	130
Gron	80	50
Nohant-en-Goût	245	155
Savigny-en-Septaine	168	115

Soye-en-Septaine	268	325
Villabon	201	108
Villequiers	110	71
Vornay	109	54
Total	**2576**	**1668**

Comme précisé pour les variations de fréquentation de la cantine, l'effectif des écoles joue un rôle essentiel dans cette dernière.
Le service de garderie fonctionne du lundi au vendredi, matin et soir ; sauf le mercredi soir.
Les horaires de garderie sont de 7h30 à la rentrée en classe pour le matin ; et le soir de la sortie des NAP jusqu'à 18h30.

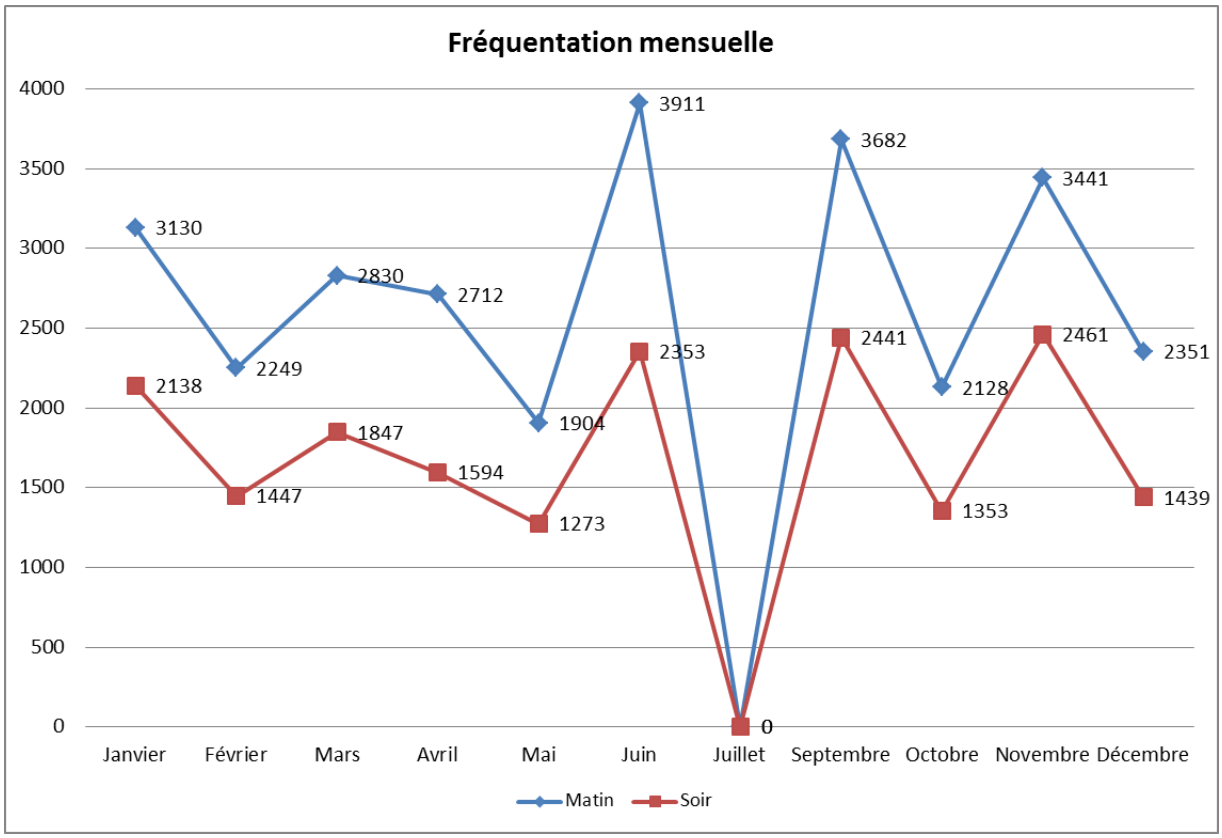

3 | Tarification du service

Le conseil communautaire a décidé par la délibération 2015-01-001 du 26 janvier 2015 de mettre en place une tarification modulée, d'après le quotient familial (QF) pour la garderie, les tarifs sont les suivants :

(€ TTC)	2014	2015	
	Pas de tarification modulée	QF inférieur à 581	QF supérieur ou égal à 581

Matin	1.80	1.70	1.80
Soir	2.55	2.45	2.55

V. NAP

Les NAP sont mises en place depuis l'année scolaire 2013/2014, et ce, sur l'ensemble des écoles de la Communauté de Communes de La Septaine.
Les NAP sont gratuits sur tout le territoire.
Dans la majorité des écoles, ses activités se font sur 4 jours par séance de 45 minutes (15h45-16h30 avec quelques ajustements dans les écoles bénéficiant du transport scolaire).

Il existe des exceptions :

- Villequiers/Gron, les NAP ne durent qu'une vingtaine de minutes car il y a le transport scolaire,
- Etrechy, les NAP se font sur 1h, trois fois par semaine,
- Villabon, les NAP se font sur 30 minutes sur 2 jours et 1h30 sur une journée.

Sur plus de 1200 enfants scolarisés, il y a eu en moyenne 830 enfants inscrits par trimestre. En moyenne, 670 enfants fréquentent les NAP. Cette différence, s'explique notamment du fait des absences, des enfants malades ou encore des APC.
Environ 60 agents animent les N.A.P (40 CDD, 20 agents Septaine), ils sont pour la plupart titulaire du B.A.F.A ou du CAP Petite Enfance.
La Septaine finance la qualification des animateurs et a proposé une session BAFA lors des vacances d'octobre 2015.

Les activités proposées sont diverses et nous disposons de 40 malles pédagogiques à thèmes (activités culinaires, sportives, jeux d'éveil, jeux de société, jeux de réflexion, livre à thème, malle secourisme…)
Les malles sont transmises aux animatrices à la demande de celles-ci.
Chaque école dispose d'un budget supplémentaire pour le consommable (feutres, feuilles, gommettes, perles, colle…). Ce budget est de 7 euros par enfant inscrit pour l'année.

Les animatrices sont rémunérées sur la base de 5 h par semaine scolaire (3h en école + 2h de préparation), auxquelles s'ajoutent les heures de réunion (1h tous les 15 jours), les heures de formation (pré-rentrée et PSC1).

En juin 2015, s'est déroulée la 1ère fête des NAP, réunissant enfants, parents et animatrices au parc arboré d'Avord.
Un moment convivial pour échanger, s'amuser et découvrir de nouvelles activités.

VI. INTER-GENERATION

a. Rampe

1 | Répartition de la charge de travail de l'animateur

Le relais est divisé en 2 secteurs. Les animatrices travaillent 35 heures par semaine.

Planning hebdomadaire et temps annuel

RAMPE 1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin *horaires*	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h administratif	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h administratif	8h-11h30 administratif	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h administratif	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h administratif	
Après-midi *horaires*	14h-19h permanence	14h-19h Permanence		14h-18h30 permanence 18h30-19h déplacement	14h-17h permanence	
Total heures	8h30	8h30	3h	8h30	6h30	

RAMPE 2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin *horaires*	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h30 administratif	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h administratif		8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h30 administratif	8h30-9h déplacement atelier 9h-10h30 atelier 10h30-11h déplacement atelier 11h-12h administratif	
Après-midi *horaires*	13h-13h30 Administratif 13h30-14h	14h-19h permanence		13h-13h30 Administratif 13h30-14h	14h-17h permanence Ou	

	déplacement 14h-18h30 permanence 18h30-19h déplacement Ou 14h-19h permanence			déplacement 14h-18h30 permanence 18h30-19h déplacement	14h 16h30 permanence 16h30-17h déplacement	
Total heures	10 h	8h30		10h	6h30	

La répartition des activités par semaine

RAMPE 1

ACTIVITES	**Nombre d'heures hebdomadaires**	**Soit en %**
Accueil physique	17 heures 30	50%
Accueil téléphonique		
Temps collectifs et animations	6 heures	17.14%
Travail administratif	7 heures	20%
Partenariat		
Autre(s) (préciser) :	Déplacements ateliers et permanences : 4 heures 30	12.86%
Total	35 heures	100 %

RAMPE 2

ACTIVITES	**Nombre d'heures hebdomadaires**	**Soit en %**
Accueil physique	16 heures 30 ou 18 heures selon les semaines	47,14% ou 51,43%
Accueil téléphonique		
Temps collectifs et animations	6 heures	17.14%
Travail administratif	6 heures	17,14%
Partenariat		
Autre(s) (préciser) :	Déplacements ateliers et permanences : 5 heures ou 6h30 selon les semaines	14,29% ou 18,58%
Total	35 heures	100 %

2 | Indicateurs quantitatifs

2.1 – Contexte local

Nombre d'assistants maternels agréés : 193

Nombre d'enfants accueillis par ces assistants maternels : 425

Nombre d'agréments : 651

2.2 – Fréquentation du Ram

➢ Activités / Animations

Participation régulière aux activités collectives	**Nombre Assistants Maternels agréés**	**Nombre d'inscrits**	**Nombre de séances**
RAMPE 1			
Avord	11	39	**26**
Savigny-en-Septaine	9	20	**22**
Crosses	16	52	**30**
RAMPE 2			
Baugy	10	35	**27**
Villequiers	10	20	**26**
Farges-en-Septaine	22	64	**27**

Nombre total de participants sur les ateliers :

- Avord : 289,
- Savigny-en-Septaine : 193,

- Crosses : 474,
- Baugy : 267,
- Villequiers : 290,
- Farges-en-Septaine : 595.

Soient au total : 2108 personnes pour 158 ateliers pour l'année 2015 soit une moyenne de 14 personnes par atelier.

➢ Actions collectives- sorties- visites- autres

Type	**Présence par séquence animation**	**Nombre Assistants Maternels**	**Nombre enfants**	**Nombres Parents-adultes**
11/04/15 Fête de Pâques à Farges-en-Septaine	25	2	13	10
20/06/15 Fête de fin d'année à Jussy-Champagne	23	2	18	13
19/12/15 Fête de Noël à Savigny-en-Septaine	39	4	18	17

Réunions et Formations Premiers Secours	**Lieux**	**Nombre de séances**	**Nombre de participants**
Réunions « sensibilisation à la prise en charge Pikler-Loczy »	- Avord - Baugy - Farges-en-Septaine - Savigny-en-Septaine	- 3 - 3 - 3 - 3	- 17 - 29 - 27 - 22
Remise à niveaux PSC1	Avord	1	10

➢ Actions individuelles

RAMPE	**Accueil physique**			**Accueil téléphonique**			**Courriers/Courriels**		
Contacts annuels	Ass Mat	Parents	Autres	Ass Mat	Parents	Autres	Ass Mat	Parents	Autres
6208	**191**	**365**	**12**	**431**	**603**	**836**	**310**	**286**	**3174**

RAMPE 1	**Accueil physique**			**Accueil téléphonique**			**Courriers/Courriels**		
Contacts annuels	Ass Mat	Parents	Autres	Ass Mat	Parents	Autres	Ass Mat	Parents	Autres
3088	**109**	**185**	**8**	**208**	**320**	**585**	**169**	**129**	**1375**

RAMPE 2	**Accueil physique**			**Accueil téléphonique**			**Courriers/Courriels**		
Contacts annuels	Ass Mat	Parents	Autres	Ass Mat	Parents	Autres	Ass Mat	Parents	Autres
3120	**82**	**180**	**4**	**223**	**283**	**251**	**141**	**157**	**1799**

3 | Indicateurs qualitatifs

3.1 – Objectifs atteints

- *Les permanences*

Pour les familles, les motifs de contact sont dans un premier temps la recherche d'un assistant maternel et la demande de renseignements initiaux par rapport à ce mode de garde (législation, aides …). Dans un second temps, elles contactent le Relais pour un accompagnement de la relation contractuelle.
Pour les assistants maternels, les motifs de contacts concernent essentiellement l'accompagnement de la relation contractuelle puis un soutien à leur professionnalisation.

L'essentiel des contacts référencés correspond à un accompagnement de la relation contractuelle (contrats, congés payés, modifications, conciliations, …) tant pour les familles que pour les assistants maternels.

En 2015, par rapport aux années précédentes on note une diminution du nombre de courriels (456 en 2012, 529 en 2013, 660 en 2014 et 596 en 2015) émanant des parents et des assistants maternels. Les appels téléphoniques continuent légèrement de baisser (1446 en 2012, 1271 en 2013, 1153 en 2014 et 1034 en 2015) et les accueils physiques repartent à la hausse après 3 ans de baisse (612 en 2012, 545 en 2013, 529 en 2014 et 556 en 2015).
Ces chiffres sont à mettre en relation avec la baisse du nombre de familles employant des assistants maternels et la sous-activité ou non-activité des assistants maternels sur le territoire.
Globalement les deux secteurs d'activité accusent une diminution du nombre de contacts (2345 en 2013, 2342 en 2014 et 2186 en 2015)

Les contacts émanant de l'extérieur de La Septaine représentent 2092 contacts, soit 33.70 % des contacts totaux du Rampe (3124 contacts en 2014 soit 37.90 %). Ces contacts, concernent principalement des familles ne résidant pas sur le territoire du Relais mais employant un assistant maternel sur le secteur, les remplacements des animatrices des autres Relais en congés, ou les partenaires (Relais du Cher, Caf, Pmi, ….)

➢ *Les ateliers*

La fréquentation totale des 6 ateliers sur la Communauté de Communes de La Septaine représente 2108 personnes pour 158 ateliers soit une fréquentation moyenne de 14 personnes par atelier (pour rappel en 2014 les chiffres de fréquentation représentent 2665 personnes pour 162 ateliers soit une moyenne de 16 personnes).
La baisse de fréquentation des ateliers peut s'expliquer par une baisse d'accueil de jeunes enfants sur le territoire, baisse corroborée par la hausse constante des places disponibles chez les assistants maternels depuis 2012.

➢ Le projet de sensibilisation Pikler-Loczy

Après une présentation du projet en 2014, ce dernier a démarré en Janvier 2015. 41 assistants maternels se sont inscrits pour cette sensibilisation soit 20.81 % de la totalité des assistants maternels du territoire.
Fin 2015, 5 assistants maternels ont cessé de suivre cette sensibilisation (36 inscrits soit 18.65 % de la totalité des assistants maternels du territoire et 87.80 % des inscrits au départ).

➢ Le projet PSC1

Depuis la mise en place du projet Premiers Secours (2009) 100 assistants maternels ont été formés sur le territoire, et la mise en place des remises à niveau a concerné 24 assistants maternels formés au PSC1 depuis 2 ans.
En 2015, les formations initiales n'ont concerné aucun assistant maternel. Ces formations initiales deviendront de plus en plus rares. En effet, les assistants maternels en bénéficient désormais pendant le module 1 dispensé par le Service Formation du Conseil Départemental.

Les sessions de remises à niveau vont augmenter puisque mises en place tous les 2 ans après la formation initiale sur le territoire en relais du Service Formation.

3.2– Objectifs non atteints

Il est à noter cette année encore, une diminution de la participation des usagers aux moments festifs proposés par les animatrices du RAMPE.
Cette baisse des fréquentations amène les animatrices à se questionner sur la pertinence de ces moments festifs. Une décision sera prise fin 2016, après concertation avec leur hiérarchie et les membres de la Commission Petite Enfance.

3.3– Les obstacles pour la réalisation

Sur le territoire de la Septaine, il faut surtout mettre en avant la dynamique d'aide plutôt que les obstacles pour la mise en place des actions.

En effet, les Communes et leurs représentants sont disponibles et aident à la réalisation des projets et actions du Relais (mise à disposition de salles, de matériels, distribution des courriers, …).

Le statut « itinérant » du Relais permet de fournir aux habitants de la Communauté de Communes un « service de proximité » satisfaisant une majorité d'usagers.
Une réelle prise en compte des intérêts et besoins des parents et assistants maternels existe, ce qui concoure à faciliter la mise en place des actions du Relais depuis sa création.

3.4 – Les nouvelles tendances observées

Les parents ont pu faire part à de nombreuses reprises de leur sentiment de manque de formation « au métier » de parent employeur…
Force est de constater qu'un grand nombre de parents est en difficulté face au statut d'employeur tant au niveau de leurs devoirs que de leurs droits. Ils émettent le souhait de bénéficier d'une « formation aux droits et devoirs d'employeurs » dans le cadre du Relais.

4 | Effets observés auprès des assistants maternels des parents des enfants

Le Relais de par sa proximité se voit de plus en plus lieu d'écoute de certaines situations difficiles (violences conjugales, séparation, difficultés financières, …), le Relais oriente alors les usagers vers les services compétents.

Les parents lors de situations difficiles avec les assistants maternels se tournent vers le Relais, pour connaître leurs droits mais aussi les démarches à effectuer.

Les assistants maternels font appel au Relais lors de difficultés dans la prise en charge des enfants, mais aussi lors de difficultés avec les parents.

5 | Communication (Outils, documentation)

Le journal du Rampe n'est pas paru en 2015.

6 | Relations avec les partenaires

- La CAF

La Caisse d'Allocations Familiales du Cher est un des partenaires privilégié du Relais de par ses appuis et conseils techniques.
Le Relais a participé aux réunions inter-ram des 13 Janvier à Saint Florent-sur-Cher, le 23 Avril à Vignoux-sur-Barangeon, le 15 septembre à Saint Doulchard et le 23 Novembre à Saint-Germain-du-Puy.

➢ La PMI

Des liens de partenariat existent entre les puéricultrices de secteur (agréments et suivi des familles) et le Relais.

➢ Les Relais du Cher

Des liens de travail, d'échange et de partenariat existent avec tous les Relais du Cher mais des liens plus particuliers existent entre les Relais de La Guerche, Plaimpied, Sancoins, et celui de la Septaine plus proches géographiquement.

➢ La Halte-Garderie

Un lien privilégié s'est tissé avec la Halte-Garderie de façon à répondre au mieux aux besoins des usagers.

Des accueils d'urgence ont pu voir le jour pour permettre aux enfants et aux familles de prendre du recul par rapport à des ruptures de contrat conflictuelles et ainsi de préparer au mieux les futurs placements.

Le Relais est associé régulièrement aux réunions de la Halte-garderie.

➢ La crèche de la Base Aérienne 702

Une rencontre entre les animatrices du Relais et la Directrice de la Crèche de la Base Aérienne 702 a eu lieu en Juin 2015.
Il est à noter une difficulté de travail en partenariat avec cette structure, les usagers étant directement orientés vers la Crèche par le Service Social de la Base Aérienne. Le rôle d'orientation et d'information sur les différents modes de garde présents sur le territoire du Relais est difficilement mis en place par le manque de relations entre les structures.
De ce fait le Relais peut difficilement rendre compte des demandes émanant d'usagers militaires.
Il a été nécessaire de mettre en place des « solutions d'urgence » face à des situations mal anticipées dès la recherche d'un moyen de garde.

➢ IUT de BOURGES

Les animatrices du RAMPE ont accueillie du 12/05 au 13/06 une stagiaire en première année DUT Carrières Sociales.

➢ Appui technique NAP

Les animatrices sont intervenues les 24 Février et 28 Août dans le cadre d'une demande d'appui technique (« gestion des conflits » et « développement de l'enfant ») auprès des personnels NAP.

Ces interventions ont été menées par groupes (prise en charge d'enfants de moins de 6 ans et d'enfants de plus de 6 ans) en fonction des spécificités professionnelles des animatrices.

7 | Projets / Perspectives

Au vu du nombre d'inscriptions et du taux de participation, le projet « sensibilisation à la prise en charge Pikler-Loczy » est maintenu.

Le projet « remise à niveau PSC1 » est maintenu au vu des réponses positives données par les assistants maternels sollicités.

Maintien des ateliers dans leur fonctionnement, avec l'apport théorique de la sensibilisation Pikler-Loczy. Les animatrices appuient l'importance de l'observation de l'enfant pour permettre une meilleure prise en charge au domicile.

Réflexion autour des moments festifs et de leur maintien dans l'avenir.

b. ALSH

1 | Petites et grandes vacances

- Février 2015

Pour cette deuxième ouverture de l'accueil de loisirs aux petites vacances, le succès reste mitigé en termes de fréquentation malgré une relance en termes de communication deux semaines avant l'ouverture de l'accueil. En effet, le centre était ouvert pour 40 enfants âgés de 6 à 12 ans et seulement 17 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes la première semaine des vacances. C'était un accueil à la semaine et le repas du midi était obligatoire. Ce qui a facilité grandement l'organisation.

L'équipe était constituée d'une directrice, animatrice SAJS, et de trois animatrices dont l'une est une stagiaire B.A.F.A. ayant déjà travaillé à l'accueil de loisirs de la Toussaint.

Sur les 17 enfants fréquentant l'accueil de loisirs, on dénombre 11 enfants dans le groupe des 6-8 ans et 6 enfants dans celui des 9-12 ans.
Les enfants provenaient principalement des communes de Baugy (7 enfants), Savigny-en-Septaine (4 enfants) et Farges-en-Septaine (2 enfants).
La plupart ont déjà fréquenté les accueils de loisirs de La Septaine : 7 d'entre eux sont venus s'amuser à La Toussaint à Baugy, 9 se sont amusés cet été à l'accueil de loisirs et 5 d'entre eux viennent aux accueils de loisirs du mercredi.

Cette semaine avait pour nom *Bienvenue dans un univers givré* et les activités manuelles, les jeux ainsi que les activités sportives avaient pour thème la neige.

Pour clôturer cette semaine, les enfants sont partis à Super Besse faire de la luge et des jeux dans la neige. Malgré les trois heures de trajet pour se rendre à la station, les enfants ont apprécié cette journée où le temps a été clément. Pour la plupart des enfants, c'était leur première sortie à la neige.

Au terme de cette semaine, les enfants ont apprécié leur séjour à l'accueil de loisirs et les familles nous ont donnés des retours positifs. L'activité préférée restant la sortie à Super Besse.

➢ Avril 2015

Pour cette troisième ouverture de l'accueil de loisirs aux petites vacances, le succès reste de nouveau mitigé en termes de fréquentation. Le centre était ouvert cette fois-ci pour 36 enfants âgés de 6 à 12 ans, et seulement 15 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes la première semaine des vacances sur quatre jours le vendredi étant un jour férié. C'était un accueil à la semaine et le repas du midi était obligatoire.
Du fait de la petite fréquentation de l'accueil de loisirs et de son ouverture sur seulement quatre jours, il n'y a pas eu cette fois-ci de découpage par tranche d'âge des enfants et activités.

L'équipe était constituée d'une directrice, animatrice SAJS, et de trois animatrices dont l'une est une stagiaire B.A.F.A. ayant déjà travaillé à l'accueil de loisirs de la Toussaint. Les deux autres étant des agents NAP et sont animatrices sur les accueils de loisirs du mercredi.

Sur les 15 têtes blondes, 10 enfants étaient âgés de 6 à 8 ans et 5 enfants de 9 à 12 ans.
Les enfants provenaient principalement des communes de Baugy (8 enfants), Avord (4 enfants) et Villequiers (2 enfants).
La plupart ont déjà fréquenté les accueils de loisirs de La Septaine : 9 d'entre eux se sont amusés cet été à l'accueil de loisirs et 5 d'entre eux viennent aux accueils de loisirs du mercredi. De plus, trois enfants n'avaient jamais fréquenté l'accueil de loisirs.

Malgré ses quatre jours d'ouverture, le programme a été riche.
Après une première journée où les enfants ont décoré leur salle d'activité aux couleurs du printemps, le mardi, ils ont travaillé sur le projet Roule Ma Poule : ils ont accueilli les Seniors de La Septaine pour la présentation du projet et ont travaillé avec eux par pôle (mécanicien, supporters…).
Le mercredi, les enfants ont « bricolé » chacun leur premier ERNI avec lesquels ils se sont affrontés lors de petites courses.
Le jeudi, ils ont réalisé deux hôtels à insectes : un petit pour l'accueil de loisirs et un qui a été installé le mercredi 27 mai dernier près du parc arboré d'Avord, ce dernier a été réalisé en partenariat avec le service technique de la commune d'Avord.

Au terme de cette semaine, les enfants ont apprécié leur séjour à l'accueil de loisirs et semblent enthousiastes à l'idée de défendre les couleurs de l'accueil de loisirs pour l'inter-centre.

➢ Eté 2015

L'accueil de loisirs de La Septaine a ouvert ses portes pendant cinq semaines, du lundi 6 juillet au vendredi 7 août 2015, et a accueilli les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Cette année, l'accueil de loisirs accueillait les enfants de 9h à 17h avec un service de garderie d'une heure et demie le matin (7h30-9h) et d'une heure le soir (17h-18h).
La garderie accueillait en moyenne 7 enfants par jour le matin (avec 14 enfants pour la fréquentation maximale) et 3 le soir.

Cette année, les horaires de fonctionnement étaient les mêmes que ceux des petites vacances et désormais l'horaire de fermeture est le même que celui des accueils de loisirs du mercredi, permettant notamment aux parents de mieux « s'y retrouver ».

La direction est assurée par une animatrice du Service Accueil Jeunesse de La Septaine.
Cette année, le nombre d'animateur a été fluctuant par jour en fonction des effectifs annoncés et de la réglementation (l'activité piscine nécessite plus d'animateurs qu'en « temps normal »). Ainsi, lors d'une même semaine, le nombre d'animateurs variait ce qui était assez difficile d'un point de vue organisationnel, notamment dans la préparation des activités.

Au total, 10 animateurs ont travaillé à l'accueil de loisirs dont la plupart résident sur le territoire de La Septaine, seuls 4 animateurs n'en sont pas issus.
Répondant à sa mission éducative, l'accueil de loisirs de La Septaine a employé 3 stagiaires B.A.F.A., dont l'un était un agent NAP. Le reste de l'équipe étant titulaire du B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) nécessaire pour travailler en accueil collectif de mineurs.

Quatre animateurs ont travaillé l'été dernier à l'accueil de loisirs de La Septaine, permettant ainsi de commencer à pérenniser le fonctionnement quotidien de l'accueil.

- **fréquentation**

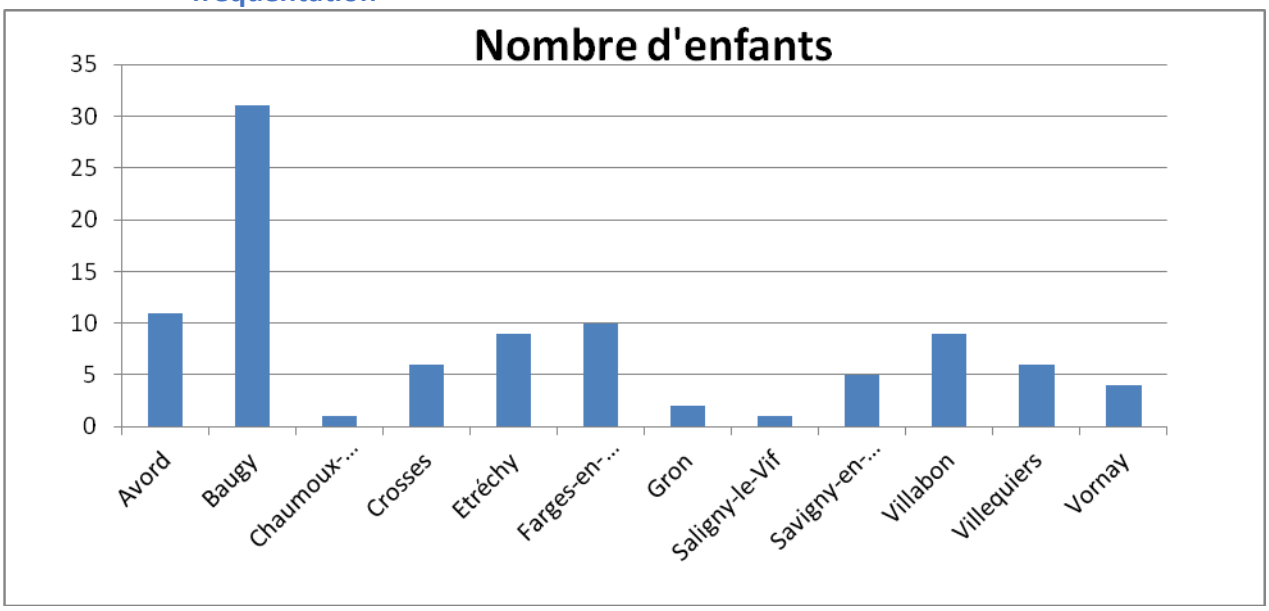

L'accueil de loisirs a accueilli 95 enfants habitant sur 12 communes de la Communauté de Communes de La Septaine. La majorité de ces enfants provient des communes de Baugy, Avord et Farges-en-Septaine.
L'accueil de loisirs a également accueilli 2 enfants n'appartenant pas au territoire communautaire dont l'un fréquente l'une des écoles de La Septaine.

Au total, 97 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs (membres de 77 familles), soit 28 enfants de moins que l'année dernière.

L'accueil de loisirs a accueilli en moyenne cette année 35 enfants par jour on constate une diminution importante de la fréquentation journalière.
Outre le climat financier général, la baisse des fréquentations de l'accueil de loisirs est probablement due à un défaut de communication qui fut trop tardive (une communication lancée sur les réseaux sociaux et par un mailing à l'ouverture de l'accueil a permis un accroissement des inscriptions) et qui n'a pas été faite dans certaines écoles, ainsi qu'au passage de l'accueil de loisirs à la semaine qui a « rebuté » certaines familles dont la présence des enfants se révélait être très sporadique.

- **Activités**

L'accueil de Loisirs de La Septaine a pu offrir une pluralité d'activités aux enfants le fréquentant. Outre les activités manuelles, les activités sportives et les jeux qui ont été proposés dans l'enceinte du centre, des sorties ont été organisées.

Chaque journée du mardi, une sortie est proposée sur une journée, permettant ainsi à chaque enfant inscrit, de pouvoir en bénéficier au moins d'une, pendant son séjour.
L'accueil de loisirs a essayé de proposer des sorties variées et d'être en adéquation avec les thèmes d'activité choisis.

Grand Aquarium de Touraine

Une sortie au Grand Aquarium de Touraine de Lussault sur Loire (37), a été organisée pour les enfants inscrits lors de la première semaine de juillet. Les enfants ont d'abord fait la visite de l'aquarium et son tunnel aux requins puis, ont poursuivi par des ateliers pédagogiques adaptés à leur âge. Ainsi, les plus grands, ont découvert la Loire et ses métiers, et les plus jeunes, la chaîne alimentaire du milieu marin. A la fin, tous ont pu se faire chatouiller les doigts par les carpes Koï.

Musée du Cirque et de l'Illusion

Le groupe des 3-5 et celui des 6-8 sont partis le mardi de la troisième semaine au Musée du Cirque et de l'Illusion à Dampierre en Burly (45) découvrir tous les secrets du monde du cirque. Ils se sont également émerveillés devant Simba, un bébé lion qui est venu se présenter à eux en fin de journée.

Aventure Parc

Les grands sont partis jouer les casse-cous au parc accrobranche Aventure Parc de Nançay (18).

Cette sortie a été programmée à la demande des 9-12 ans qui avaient très apprécié la sortie accrobranche de l'année dernière à Sauvigny les Bois, et qui avaient demandé de réitérer cette activité. Là encore, cette sortie qui a été commune avec les jeunes du SAJS, leur a beaucoup plu.

Loisirs Nature Découverte

La quatrième semaine, tous les enfants inscrits sont partis dans le Sancerrois.
Les plus jeunes ont visité une ferme pédagogique sous forme de chasse au trésor. Ils ont également fait de la poterie, un petit tour en bateau sur un étang ainsi qu'une petite balade en poney.
Les plus grands ont quant à eux, passés la journée sur la Loire où ils se sont baladés en canoë d'île en île à la découverte du fleuve et de ses secrets.

Futuroscope

La sortie finale s'est faite au parc du Futuroscope à Chasseneuil du Poitou(86).
Les jeunes du SAJS se sont joints à nous pour cette visite. Les 6-8 ans se sont principalement amusés sur les aires de jeux dédiées aux enfants, ils ont notamment joué aux apprentis pompiers en essayant d'éteindre l'incendie d'une maison. Les plus grands ont quant à eux, tester les attractions à fortes sensations.

Family Park

Le groupe des 3-5 ans a eu lui aussi droit à une visite dans un parc d'attraction. Ils ont passé la journée du mercredi dans un parc d'attraction adapté à leur tranche d'âge : Family Park à Saint-Martin le Beau (37). Ils ont beaucoup apprécié cette sortie et cela leur a été difficile de quitter le site.

Le lundi de la deuxième semaine de fonctionnement de l'accueil de loisirs, un intervenant du Groupement d'Employeurs ADESS 58. Ces interventions s'inscrivaient dans le thème d'activité choisi. Cet intervenant a fait de l'éveil musical avec les 3-5 ans qui ont découvert certains instruments de musique et qui ont même pu en jouer. Le groupe des 6-8 ans s'est quant à lui, initié aux arts du cirque. Les enfants se sont notamment essayés au jonglage et à marcher en équilibre sur un ballon.

Piscine

Chaque jeudi, tout le centre de loisirs est allé passer son après-midi à jouer et se baigner à la piscine, profitant du fait qu'elle lui était entièrement réservée. Chaque groupe est allé au moins une autre fois dans la semaine profiter des joies de la baignade à la piscine. Sa situation à côté reste idéale, ainsi les enfants ont pu jouir facilement du bassin les journées où ils faisaient très chaud et où la piscine n'était pas inscrite au programme du jour.

Veillées

Cette année, ce fut une première. Chaque mercredi, une veillée à thème était proposée aux enfants âgés de 6 à 12 ans, de 17h à 21h30.
Ces veillées ont rencontré un vif succès : pour la première veillée, les 3 quarts des enfants y étaient inscrits, les veillées suivantes plus de la moitié des enfants inscrits y a participé, et

pour la dernière veillée seulement 2 enfants n'y étaient pas inscrits les autres ont tous apprécié les joies du feu de camp.
Les veillées ont permis de faire des animations plus « poussées » et revêtaient un aspect plus vacancier.

⇘ Fêtes de Centre

Cette année, de nouveau, deux fêtes de centre ont eu lieu où les familles étaient conviées. La première eut lieu à la fin de la troisième semaine (période de forte fréquentation de l'accueil) et se présentait sous la forme de jeux olympiques. La deuxième a clôturé le centre avec une grande journée Koh-Lanta. Pour ces deux manifestations, les familles sont venues en nombre partager un moment convivial avec leur enfant.

⇘ Roule Ma Poule

L'accueil de loisirs accueillait la journée du samedi 18 juillet, une rencontre inter-accueil de loisirs autour d'une course d'ERNI (Engins Roulants Non-Identifiés). Notre centre qui avait commencé à préparer son écurie dès les vacances de Pâques avec l'aide précieuse du Pôle d'Animation Seniors de la Septaine, a brillamment défendu ses couleurs lors de cette journée festive et familiale. Une trentaine d'enfants inscrits sur le centre a participé à la course, une vingtaine de famille ainsi qu'une quinzaine d'élus ont participé aux différents temps de cette journée (défilé, pique-nique, courses, podiums…).

L'accueil de loisirs de la Communauté de Communes de La Septaine a remporté cette année un succès mitigé en terme de fréquentation mais un réel succès en terme de satisfaction, grâce aux activités proposées et au fonctionnement de l'équipe.

Le changement de fonctionnement à la semaine est l'un des facteurs qui a engendré cette baisse des fréquentations mais c'est aussi le facteur de la qualité des activités et animations proposées permettant ainsi un suivi et de proposer de véritables projets. Cela permet également de faciliter l'organisation de l'accueil de loisirs.

➢ Automne 2015

Pour cette quatrième ouverture de l'accueil de loisirs aux petites vacances, le succès reste de nouveau mitigé en termes de fréquentation. Le centre était ouvert pour 36 enfants âgés de 6 à 12 ans, et seulement 22 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes la première semaine des vacances. C'était un accueil à la journée et le repas du midi n'était pas obligatoire. Ce qui n'a pas facilité l'organisation mais qui avait été décidé par les élus suite à la baisse de fréquentation de cet été.

L'équipe était constituée d'une directrice, animatrice SAJS, et de deux animatrices diplômées qui sont des agents NAP.

La fréquentation de cette semaine reste la même qu'à celles des autres petites vacances. Il y avait 23 enfants inscrits et seulement 22 enfants présents. On dénombre 10 enfants dans le

groupe des 6-8 ans et 12 enfants dans celui des 9-12 ans. En moyenne, il y avait 18 enfants par jour.
Les enfants provenaient principalement des communes de Baugy (9 enfants), Villabon (4 enfants) et Savigny-en-Septaine (3 enfants).
La plupart ont déjà fréquenté les accueils de loisirs de La Septaine : 9 d'entre eux viennent aux accueils de loisirs du mercredi, 7 ont déjà participé aux accueils des petites vacances et 15 d'entre eux se sont amusés cet été à l'accueil de loisirs de Baugy.

Cette semaine avait pour thème les Petits Monstres. Les enfants ont créés des monstres, araignées et chauve-souris qui ont envahi le centre toute cette semaine. Ils se sont affrontés lors de challenges effrayants. Ils sont allés découvrir la chauve-souris et ses secrets au Muséum de Bourges. Ils ont joué les apprentis sorciers en créant des cupcakes monstres qu'ils ont dévorés lors du dernier goûter succédant à une chasse au trésor pour laquelle ils ont collecté des bonbons dans des petits chaudrons qu'ils avaient fabriqués.

Il est important de noter que les trois quarts des enfants inscrits sont venus toute la semaine et tous les enfants inscrits ont mangé à la cantine ce qui montre bien que la semaine ou la cantine obligatoire n'est pas un véritable frein en matière d'inscription.
Les enfants ont apprécié leur séjour à l'accueil de loisirs et les familles nous ont donnés des retours positifs en fin de séjour.

2 | Le mercredi

3 sites accueillent les enfants le mercredi après-midi : AVORD, BAUGY et VORNAY.

➢ Avord

2 animatrices encadrent les mercredi après-midi

- sur la période de janvier à juillet 2015, il y a eu 282 fréquentations soit une moyenne de près de 14 enfants tous les mercredis.
- sur la période de septembre à décembre 2015, nous avons noté une fréquentation de 239 enfants soit une moyenne de 18 enfants.

On note une fréquentation en baisse sur l'année 2015.

➢ Baugy

2 animatrices encadrent les mercredis après-midi

- sur la période de janvier à juillet 2015, il y a eu 237 fréquentations soit une moyenne de près de 11 enfants tous les mercredis.
- sur la période de septembre à décembre 2015, nous avons noté une fréquentation de 155 enfants soit une moyenne de 12 enfants.

Sur ce site, la fréquentation subit une forte baisse sur l'année scolaire 2015.

➢ Vornay

2 animatrices encadrent les mercredis après-midi

- sur la période de janvier à juillet 2015, il y a eu 124 fréquentations soit une moyenne de 6 enfants tous les mercredis.

- sur la période de septembre à décembre 2015, nous avons noté une fréquentation de 105 enfants soit une moyenne de 8 enfants.

Sur Vornay, la fréquentation est également en baisse sur l'année 2015.

c. SAJS

1 | Séjours et activités

Pour participer aux activités et/ou séjours, les jeunes doivent disposer de la « carte jeune » qui est valable pour une année scolaire. La carte est au tarif de 5€ et les activités sont à 2€.

De même que pour l'accueil de loisirs, la capacité d'accueil maximum est de 12 jeunes pour 1 animateur.

Historique : suite à l'arrêt maladie de l'animatrice du SAJS (fin août 2014) et la démission d'un animateur (fin année 2014) une nouvelle animatrice est arrivée en janvier 2015 et n'a pas eu le temps de mettre en place des activités pour les vacances de février 2015.

➢ Printemps 2015 (4 au 7 mai)

11 jeunes ont été accueillis sur les communes d'Avord et de Baugy pour un maximum de 12 places : création de bijoux, activités sportives, initiation à la photographie, atelier cuisine suivi d'une soirée.
Les jeunes venaient principalement des communes d'Avord, Farges-en-Septaine, Villabon et Nohant en Gout.

A noté qu'après une longue période d'absence, le bilan est assez positif pour la reprise des ateliers du SAJS (nombre de jeunes accueillis, retour positif des parents et des jeunes, demande de mise en place d'autres ateliers).

➢ Eté 2015

16 jeunes ont été accueillis sur les communes de Villabon, Farges en Septaine et Baugy : création d'un baby-foot à l'échelle humaine, atelier cuisine et soirée américaine, sortie au Laser Quest de Bourges et à l'accrobranche de Nançay.
Les jeunes venaient principalement des communes d'Avord, Farges en Septaine, Gron, Baugy et Villabon.

9 jeunes et 1 animatrice sont partis en mini séjour au CREPS de Bourges, pour le projet « Vac s'y en balade » organisé par Cher Emploi Animation (peteka, BMX, vélodrome, boxe, self défense, canoë).

➢ Automne 2015 (19 au 23 octobre)

10 jeunes ont été accueillis sur les communes de Farges en Septaine et Avord pour 12 places : ateliers manuels (création de bougie, gri-gri) atelier cuisine sur le thème d'Halloween, soirée karaoké, jeux de société, multisports.

Les jeunes venaient principalement de ces deux communes, sauf trois jeunes qui venaient de Villabon, Baugy et Nohant en Gout.

➢ Bilan général de l'année 2015

✓ Fréquentation et inscription « carte jeune »

	Printemps (4 au 7 mai)	**Eté (15 au 24 juillet)**	**Toussaint (19 au 23 octobre)**	**Total**
Inscriptions	**59** jeunes pour une moyenne de **12** jeunes à chaque activité proposée.	**147** jeunes pour une moyenne de **16** jeunes à chaque activité proposée. **9** jeunes en mini séjour.	**66** jeunes pour une moyenne de **11** jeunes à chaque activité proposée.	**242** jeunes pour une moyenne de **14** jeunes accueillis sur 19 ateliers réalisés en 2015.
Inscriptions « carte jeune »	**18**	**16**	/	**34**

✓ Origine des jeunes

Communes	**Nombres de jeunes présents au SAJS**
Avord	20 jeunes
Farges en Septaine	5 jeunes
Villabon	3 jeunes
Nohant en Gout	2 jeunes
Gron	2 jeunes
Soye en Septaine	1 jeune
Baugy	1 jeune

✓ Communes où ont lieu les ateliers

Communes	**Nombres d'ateliers**
Farges en Septaine	7 ateliers
Avord	5 ateliers
Baugy	5 ateliers
Villabon	1 atelier
Extérieur (sorties)	3 ateliers

➢ Projet pour l'année 2016

- Organiser des mini séjours (vacances à la neige, au camping) ;
- Mettre en place des ateliers en inter génération ;
- Poursuivre les ateliers sur le territoire de la Septaine ;

2 | Permanences au collège GEORGE SAND d'Avord

➢ Fonctionnement

Une convention est passée avec le collège d'Avord pour permettre au SAJS de tenir une permanence les mardis midi.

Les permanences ont lieu en 2 fois : un premier temps de 12h à 12h45 puis un deuxième temps de 12h45 à 13h30.

Le collège met à disposition une salle de classe, ayant accès direct dans la cour du collège, ce qui permet aux élèves de ne pas passer par les couloirs.
Les élèves ne doivent pas être obligatoirement inscrits au SAJS pour participer aux permanences.
L'objectif principal des permanences est de proposer aux jeunes un temps de partage et de dialogue, permettant la mise en place de projets sur le territoire de la Communauté de Communes de La Septaine, donnant lieu à des activités thématiques hors temps scolaire, comme il a été défini dans la convention de partenariat éducatif signée entre l'établissement scolaire et la Communauté de Communes.

De même que pour les ateliers SAJS, la capacité d'accueil maximum est de 12 jeunes pour 1 animateur.

➢ Fréquentation

✓ <u>De mars à juin 2015</u>

8 permanences ont eu lieu au sein du collège, dont 2 avec 2 animatrices, permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil à 24 jeunes, au lieu de 12.

- La première permanence à accueilli en moyenne sur les 2 temps 12 jeunes, principalement des élèves de 6^{e} et 5^{e}.
- La deuxième permanence a eu beaucoup plus de succès puisque 22 jeunes ont participé sur les 2 temps, principalement des élèves de 5^{e}.
- Pour les autres permanences, une seule animatrice était présente, pouvant accueillir 12 jeunes à chaque temps : pour toutes les permanences la capacité d'accueil maximum a été atteinte.

Sur l'ensemble des permanences, les élèves qui fréquentent le plus les ateliers sont des élèves de 5^{e} (58%), 6^{e} (38%) et 4^{e} (4%) soit 2 élèves, pas de 3^{e}.

✓ Septembre à décembre 2015

10 permanences ont eu lieu avec 1 animatrice ce qui permettait d'accueillir 12 élèves maximum.

- Le premier temps à accueilli en moyenne 11 élèves, principalement des élèves de 5e et 4e.
- Le deuxième temps à accueilli en moyenne 8 élèves, également des 5e et 4e et quelques 6e.

➢ Actions

Les élèves sont intéressés par l'organisation de grande partie de jeux de société, type jeux de rôles.
Certaines filles sont intéressées par la réalisation d'activités manuelles comme des cartes avec un travail minutieux à réaliser.

Il reste à travailler la motivation des élèves pour les rendre acteurs de différentes activités proposées, comme l'organisation d'une soirée, la mise en place d'une sortie par exemple.

d. Pôle d'animation séniors

Le Pôle d'Animation Séniors créé en mars 2014 a pour objectif de :

- Créer du lien social.
- Lutter contre l'isolement, la solitude des séniors.
- Etre le relais pour la transmission d'informations auprès des séniors.

L'année 2015 a conforté l'organisation mise en place par :

- Des temps collectifs itinérants animés dans les salles communales (2 par an dans chaque commune).
- Des temps individuels avec des visites au domicile des séniors (un temps de visite par mois dans chaque commune).

Le public ciblé était les séniors des Communes de la Communauté de Communes de La Septaine à partir de 70 ans, soit 1 058 personne. Toutefois les animations collectives sont ouvertes à tous les séniors quelques soit l'âge.
Sur demande et devant une situation d'isolement ou de solitude, l'animatrice intervient auprès de séniors plus jeunes au domicile.

Le temps de travail de l'animatrice était ainsi réparti :

- 13,50 % du temps est consacré aux animations collectives,
- 39,50 % du temps est destiné aux visites de convivialités,
- 47,00 % du temps est dédié aux tâches administratives, préparations des activités collectives, rendez-vous avec les partenaires.

1 | Les animations collectives

➢ Evaluation qualitative

Il est difficile d'analyser le taux de fréquentation des manifestations en raison des nombreux facteurs influençant celles-ci. Les animations autour de la musique, du chant sont plus plébiscitées. Le fait de faire des animations itinérantes permet à des séniors de différents villages de se retrouver, alors qu'ils n'ont pas la possibilité de se côtoyer autrement. L'objectif de départ; faire deux passages dans chaque village à l'année, n'est pas réalisable.

Les actions en intergénération réalisées avec le service Jeunesse de La Septaine ont permis d'établir des liens entre génération dans un même village ou village proche, de porter un vrai regard sur la jeunesse et d'avoir un rôle social de transmission.

La mise à disposition des salles, l'aide à l'installation, la diffusion de l'information auprès des séniors, l'aide à l'organisation pendant l'animation, la mise en place de co-voiturage par les communes et/ou leurs représentants ont été déterminants dans la qualité et la mise en place de la programmation.

➢ Evaluation quantitatives

Type d'animation	Lieu	Nbre de participants	Personnes Transportées
En marche …Pas à pas	Avord	6	1
Et si l'on chantait !	Savigny en Septaine	40	7
	Villequiers	37	7
	Nohant en Goût	26	11
	Jussy Champagne	28	8
	Avord	29	7
Spectacle berrichon	Soye en Septaine	78	8
Remue Méninges	Crosses	22	6
	Jussy Champagne	20	7
	Saligny le Vif	14	7
	Chaumoux Marcilly	12	7
	Saligny le vif	18	6
En voyage !			
Madagascar	Etréchy	16	
La Chine	Villabon	30	
Intergénérations			

Jardin'âge	Baugy	11 (+ 14 enfants)	
Enigme, Enquête	Vornay	19 (+11 enfants)	
Roule ma Poule réunion	Baugy	15 (15 enfants)	
Atelier de couture Roule ma poule	Avord (5 séances)	6 personnes	
Course Roule ma Poule	Baugy	20	6
Bien être	Nohant en Goût	20	5
Jeux de société (découverte)	Farges en Septaine	18	6
	Villequiers	26 (+ 8 jeunes de l'EPIDE)	6
Echanges de savoirs	Villabon	51	8
Animation prévention/information			
sur le thème de l'habitat	Baugy	24	6
	Crosses	12	4
Atelier nutrition santé CPAM	Vornay (3 séances)	23	
	Jussy Champagne (2 séances)	19	
Sorties, visites			
Serres municipales	Avord	9	6
Centre de l'EPIDE	Osmoy	13	4
Musée du Pôle aéronautique	Avord	23	5
Eglise, château	Jussy Champagne	13	7

Dans l'année, trois animations ont été annulées. Deux ont pu être reprogrammées.
Le nombre total de participants est de 761 séniors pour 38 temps d'animation

➢ Le transport

Le pôle séniors a transporté 145 personnes sur les 38 temps d'animation.
Il n'a pas été possible de répondre favorablement à la demande de transport pour 3 personnes (il n'y a pas eu de possibilité de co-voiturage).
Le temps moyen de transport pour chaque animation est de 2 heures pour un temps d'animation de 2 h 30 environ. Les personnes ne pouvant se déplacer et souhaitant participer aux animations proviennent de différentes communes qui sont souvent éloignées géographiquement.
Il faut souligner que ce temps de transport est un moment très favorable au développement du lien social.

2 | Les animations individuelles, visites de convivialités

Il y a eu **585** visites de convivialité sur le territoire.

Communes	Nombre de visite
AVORD	115
BAUGY	48
CHAMOUX	
MARCILLY	12
CROSSES	30
ETRECHY	38
FARGES EN SEPTAINE	37
GRON	68
JUSSY CHAMPAGNE	35
LAVERDINES	5
NOHANT EN GOUT	13
OSMOY	7
SALIGNY LE VIF	33
SAVIGNY EN SEPTAINE	24
SOYE EN SEPTAINE	24
VILLABON	21
VILLEQUIERS	36
VORNAY	39
Total	**585**

La durée des visites varie de 20 à 60 minutes selon le besoin.
Les séniors ont été ciblés avec l'aide des élus, des secrétaires de mairie. Des visites ont été réalisées aussi suite à la demande du sénior ou de sa famille, sur indication des aides à domicile, mais aussi par l'animatrice, en se présentant spontanément auprès des séniors du territoire.
28 visites ont eu une visée de soutien aux aidants par de l'écoute et de l'information.
23 visites ont été consacrées à de l'animation individualisée : jeux de société, de stimulation sensorielle, découverte accompagnement informatique.
53 personnes ont eu une demande de visites régulières avec un besoin d'écoute.
Il y a eu **4** visites de séniors hospitalisés au centre hospitalier de Bourges.
15 Visites ont eu un caractère plus social.
6 visites se sont déroulées en musique avec la présence d'un accordéoniste.

Lors de ces visites, les services compétents ou les représentants de la commune ont été alertés pour 6 cas (chute sans possibilité d'atteindre la personne, mauvaise condition de vie, arnaque téléphonique…).

3 | Soutien à des initiatives d'habitants / à des actions de partenaires

Selon les demandes, le Pôle d'animation a apporté son soutien pour les activités ou les actions suivantes :

- Tricot solidaire à Crosses, le 1 er jeudi de chaque mois. Il y a eu 7 ateliers dans l'année avec une moyenne de 12 personnes par séances. Transport de 3 à 7 personnes.
- Accompagnement de séniors au forum du Conseil Départemental à Baugy. Transport de 4 personnes

- Atelier prévention des chutes avec le club de gym de Baugy. Il y a eu 9 ateliers durant le premier semestre avec une moyenne de 10 personnes. Transport de 4 à 6 personnes.
- Atelier prévention des chutes avec le club de Villequiers. Il y a eu 8 ateliers durant le deuxième semestre. Transport de 2 personnes.
- Accompagnement de séniors avec le club des Aînés de Villequiers, transport de 5 personnes.
- Mise à disposition et installation du matériel vidéo pour le club des Aînés d'Avord.
- Transport de 7 séniors pour la conférence information sécurité gendarmerie à Baugy, organisé par le club des Aînés de Baugy.

Les deux ateliers de prévention des chutes mis en place font suite à la journée de démonstration initiée par le Pôle d'Animation en 2014.

4 | La communication

➢ Le bulletin du Pôle d'animation

Depuis janvier, le bulletin est diffusé tous les trois mois. Il a été distribué aux séniors à partir de 70 ans via les services municipaux, les élus de la commission SAJS/Séniors et lors des visites de convivialité par l'animatrice. Il a été envoyé par mail à tous les contacts.
C'est un outil qui est apprécié et demandé quand l'échéance du trimestre arrive. Les séniors qui ne se déplacent pas aiment pouvoir tout de même suivre l'actualité du pôle, et de ce fait, ils se sentent concernés.

➢ Le répertoire d'adresses utiles pour accompagner les séniors

Il a été envoyé à chaque mairie et mis à disposition des séniors ou aidants sur demande.

➢ Une plaquette de présentation

Des étudiants BTS économie Familiale et Sociale du lycée Jacques Cœur ont été chargés d'élaborer une plaquette de présentation du Pôle, avec la confection d'un logo. Au préalable des membres de la commission SAJS/Séniors ont fait une sélection des informations incontournables.

5 | L'accompagnement de stagiaires

Le pôle d'animation a accueilli durant cette année trois stagiaires en formation :

- A l'IUT de Bourges, en DUT carrières sociales option gestion urbaine, stage de 8 semaines.
- Au LEGTA de Bourges-Subdray en BAC pro Services aux personnes et aux territoires, stage de 4 semaines
- Au lycée Jacques Cœur de Bourges, en BTS Economie Familiale et Sociale, stage de 2 semaines (1ère période).

6 | Les perspectives pour l'année 2016

- Planifier les animations collectives avec un passage 1 fois par an dans chaque commune.
- Poursuivre la dynamique intergénérationnelle avec notamment un partenariat avec l'EPIDE.
- Continuer à enrichir le réseau de partenaires.
- Mettre par écrit le projet et le fonctionnement du service.

VII. ELEMENTS BUDGETAIRES

a. Compte administratif 2015

Budget General : FONCTIONNEMENT

Source Compte Administratif voté à l'unanimité le 18/04/16

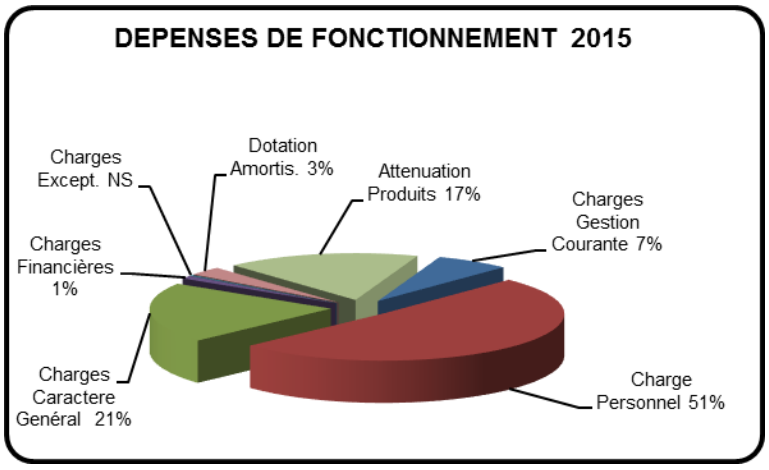

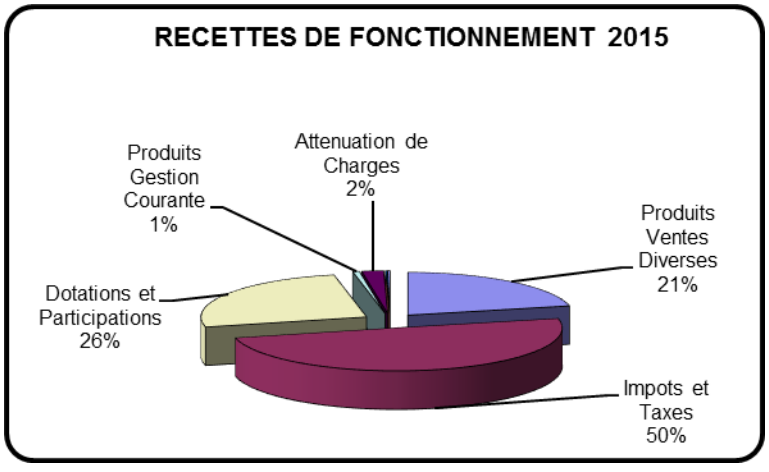

Budget General : INVESTISSEMENT

Source Compte Administratif voté à l'unanimité le 18/04/16

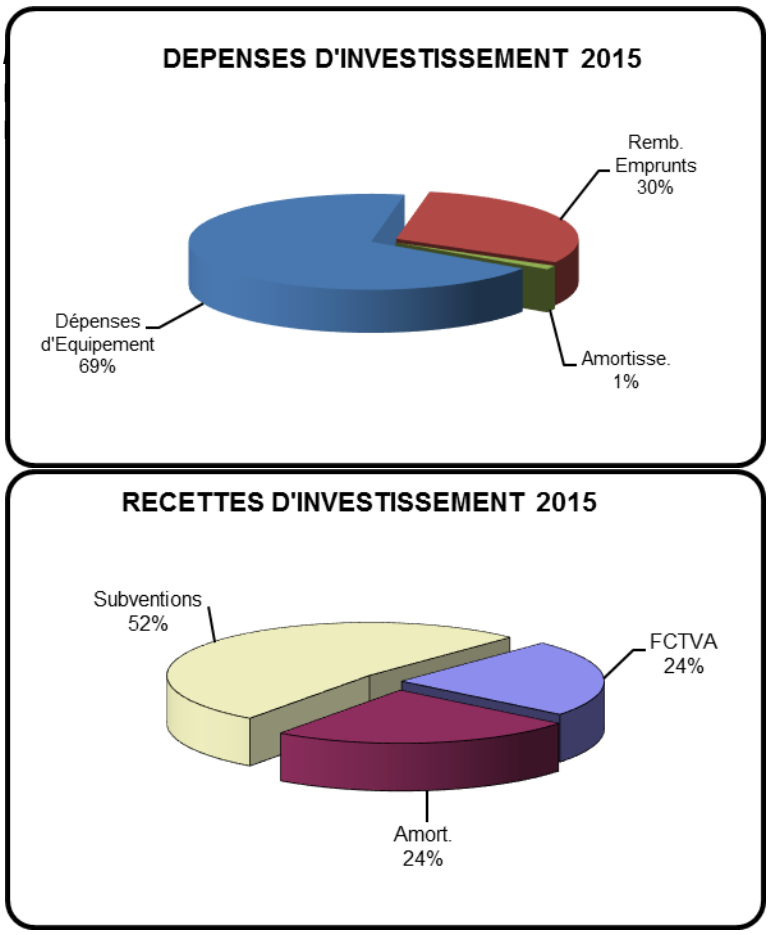

b. La fiscalité

Cette année encore le conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales :

Taxe d'habitation :	12,96 %
Taxe foncier bâti :	6,02 %
Taxe foncier non bâti :	11,20 %

Le produit attendu pour ces trois taxes est de 1 684 590 €. Cette hausse du produit fiscal attendu est la résultante de la hausse des bases d'imposition sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le taux de la cotisation fiscale des entreprises a quant à lui été voté à 22,10 % pour un produit attendu de 168 269 €.

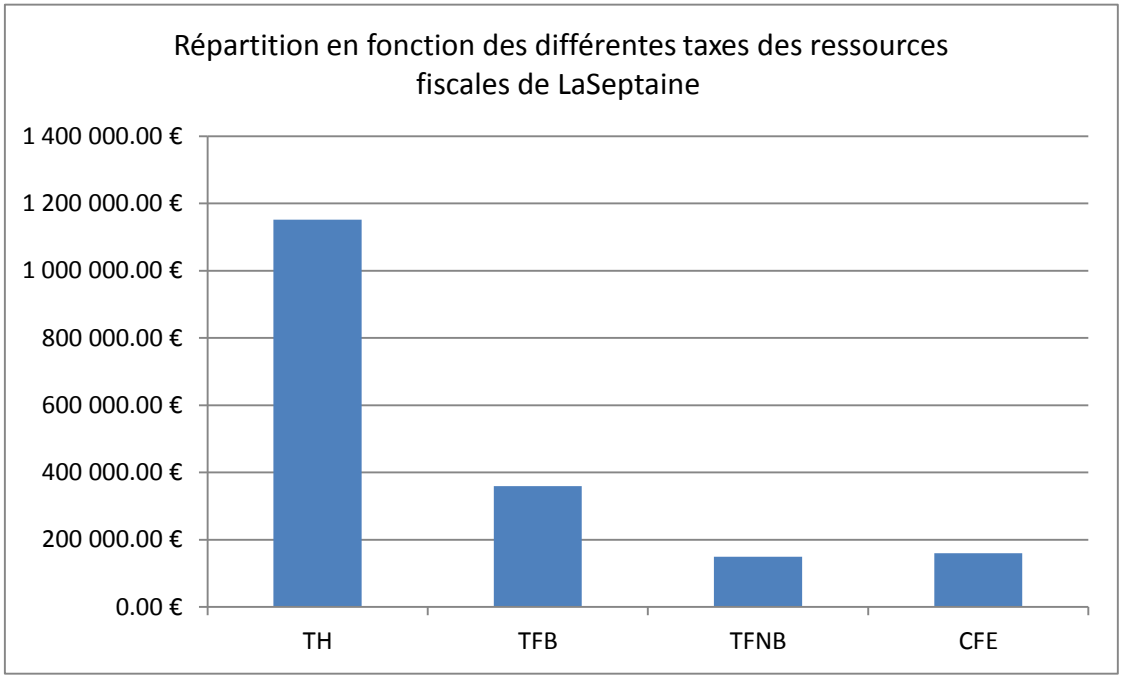

On constate la prépondérance de la TH dans les ressources issues de la fiscalité.

c. La DGF

La DGF perçue en 2015 par la communauté de communes se décompose de la façon suivante :

Dotation d'intercommunalité totale : 825 922 € contre 897 029 € en 2014
Dotation de compensation : 103 486 € contre 105 795 € en 2014
Soit une DGF par habitant de 81,5127 € contre 88,5652 € en 2014

Soit une baisse de 7,0525 € par habitant

Pour mémoire en 2000 la DGF perçue était la suivante : 97 142,65 € (637 217 Francs) soit par habitant 19,14 € (125,56 Francs)

d. Le FPIC

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres. La loi de finances pour 2012 prévoit une montée en charge progressive pour atteindre à partir de 2016 2 % des ressources fiscales communales et intercommunales, soit plus d'1 Md€.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

e. Répartition du prélèvement et du reversement entre un EPCI et ses communes membres

Une fois le prélèvement ou le reversement calculé au niveau d'un ensemble intercommunal, celui-ci sera réparti entre l'EPCI et ses communes membres en deux temps : dans un premier temps entre l'EPCI d'une part et l'ensemble de ses communes membres d'autre part, dans un second temps entre les communes membres. Une répartition « de droit commun » est prévue à la fois pour le prélèvement et le reversement, en fonction de la richesse respective de l'EPCI et de ses communes membres (mesurée par leur contribution au potentiel fiscal agrégé (PFA)). Toutefois, par dérogation, l'organe délibérant de l'EPCI peut procéder à une répartition alternative.

Le montant du FPIC versé à La Septaine pour 2015 est de 141 550 €,

La part versée aux communes est de 117 447 €.

VIII. ORDURES MENAGERES

a. Contexte

La Communauté de Communes de La Septaine a fait le choix de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) lors du transfert de la compétence des communes le 1er janvier 2001.

La redevance permet de financer l'ensemble des actions liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés qui sont mises en œuvre.

Le service de ramassage est assuré par le SICTREM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des résidus ménagers) de Baugy.

La REOM comprend :

- La collecte des déchets ménagers en porte à porte et leur traitement,
- L'accès aux déchetteries d'Avord et de Baugy,
- L'accès aux containers d'apport volontaire disposés sur toutes les communes de La Septaine,
- La fourniture, sur demande auprès du SICTREM, de composteurs individuels.

1 | Organisation du service

Une mise à jour rigoureuse et régulière de la base de données des usagers est indispensable afin d'assurer le suivi et d'éviter trop de régularisation. En effet La Septaine est un territoire en mouvement constant avec par exemple la Base Aérienne 702 qui génère de nombreuses mutations.

Le travail de concert avec toutes les mairies permet une collecte d'information dans le cas où les usagers les informent des divers changements de situation (arrivée, départ, naissance….).

2 | Les moyens techniques

Un logiciel est utilisé pour la facturation, il permet une facturation au jour près, quel que soit la catégorie du foyer.
Une secrétaire-comptable, à 50 % sur ce dossier, s'occupe de la mise à jour de la base de données, des litiges et de la facturation ; la commission environnement ou le vice-président en charge de l'environnement peuvent être saisis dès que la situation d'un usager demande une décision particulière non prévue au règlement.

b. Facturation

1 | Montant de la redevance

Le montant de la redevance est calculé en fonction du service rendu et du montant facturé par le SICTREM.

Type d'usager	2013	2014	2015
Foyer 1 personne	26.04	26.82	26.76
Foyer 2 personnes	36.40	37.49	37.45
Foyer 3 personnes	46.77	48.17	48.14
Foyer 4 personnes	51.95	53.51	53.49
Foyer 5 personnes et +	57.13	58.85	58.83
Résidence secondaire	36.40	37.49	37.45
Laverdines 1 personne	18.20	18.75	18.75
Laverdines 2 personnes	28.57	29.42	29.42

Laverdines 3 personnes	38.93	40.10	40.11
Laverdines 4 personnes	44.11	45.44	45.45
Laverdines 5 personnes et +	49.29	50.78	50.80
Laverdines résidence secondaire	28.57	29.42	29.42

En € TTC

Une redevance particulière est appliquée aux habitants de Laverdines puisque la collecte s'effectue sur un point unique de ramassage.

Des redevances spécifiques sont calculées pour les professionnels :

Catégorie	**2013**	**2014**	**2015**
Commerçants	36.40	37.49	37.45
Restaurants	77.86	80.20	80.21
Artisan, Entreprise	36.40	37.49	37.45
Poste	36.40	37.49	37.45
Collège d'Avord	860.08	885.88	898.28
Sésame Autisme	410.45	422.76	428.68
Epide	3 014.53	3 104.97	3148.43
EHPAD de Nohant	3 420.51	3 523.13	3572.45
Intermarché, ATAC	714.15	735.57	745.87

En € TTC

2 | Population

Le territoire de La Septaine compte 17 communes et 10 872 habitants (source INSEE 2013), pour 4500 foyers environ, qui sont répartis comme suit :

- Avord : 2 716 habitants
- Baugy : 1 481 habitants
- Chaumoux-Marcilly : 100 habitants
- Crosses : 365 habitants
- Etréchy : 444 habitants
- Farges-en-Septaine : 1 049 habitants
- Gron : 492 habitants
- Jussy Champagne : 205 habitants
- Laverdines : 52 habitants
- Nohant en Goût : 578 habitants
- Osmoy : 270 habitants
- Saligny le Vif : 190 habitants
- Savigny-en-Septaine : 699 habitants

- Soye-en-Septaine : 572 habitants
- Villabon : 561 habitants
- Villequiers : 503 habitants
- Vornay : 594 habitants

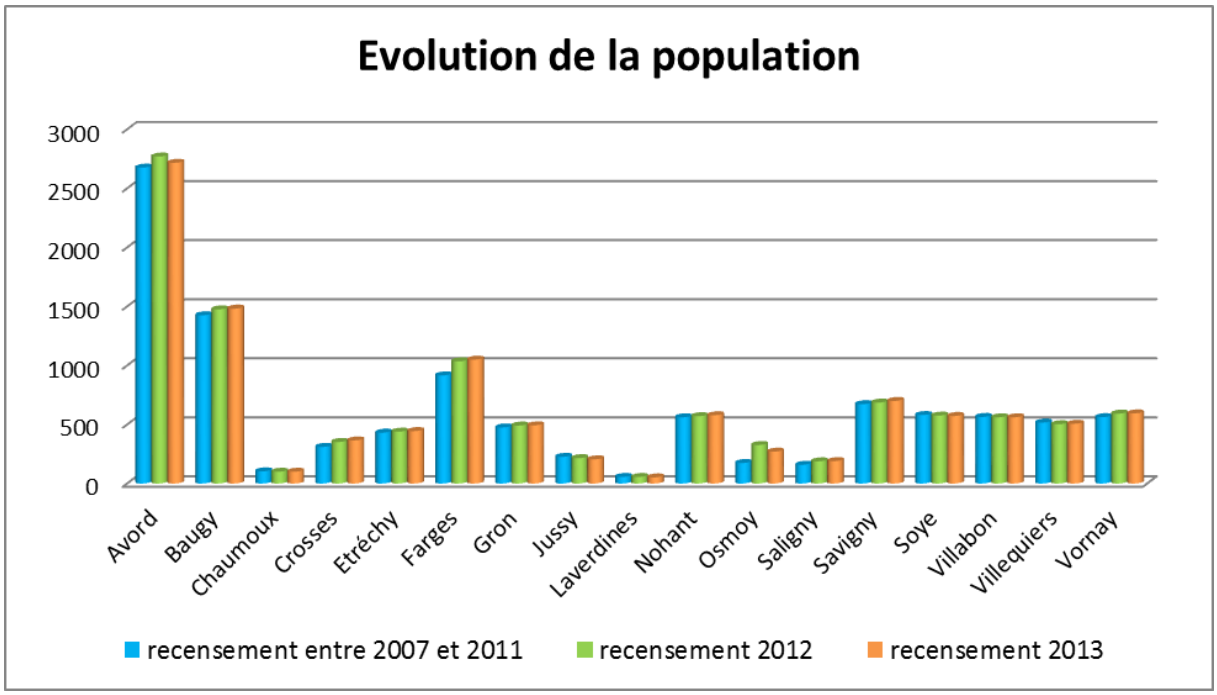

c. Budget

€			2013	2014	2015
Budget primitif	Dépenses	Fonctionnement	737 878.00	756 258.63	764 197.00
	Recettes	Fonctionnement	737 878.00	756 258.63	764 197.00
Compte administratif	Dépenses	Fonctionnement	735 211.12	742 306.33	752 836.18
	Recettes	Fonctionnement	725 864.52	744 790.99	762 573.26
Résultats		Fonctionnement	-9 346.60	2 484.66	9 737.08

Budget OM : FONCTIONNEMENT

Source Compte Administratif voté à l'unanimité le 18/04/16

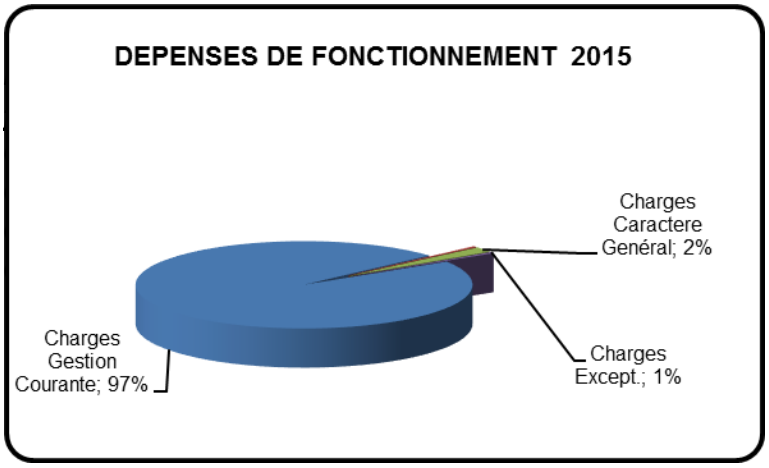

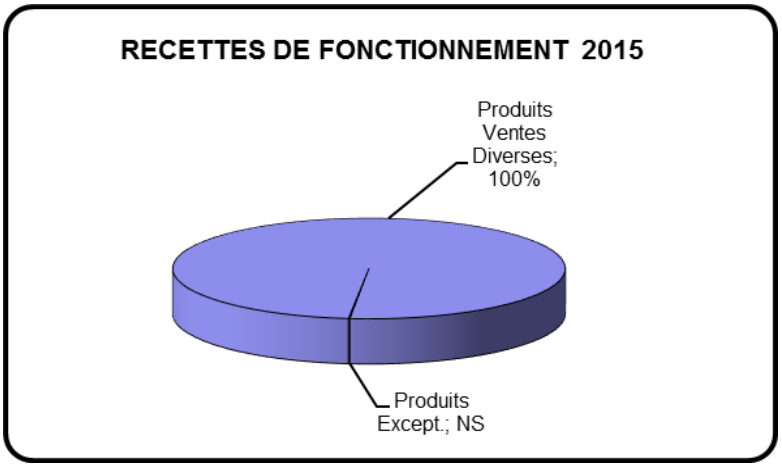

Sur l'année 2015, on constate de nouveau un résultat positif qui traduit une gestion rigoureuse du budget.

IX. SPANC

a. Contexte

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent, en conséquence, traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.
Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge …).

1 | Organisation administrative du service

En 2006, la Communauté de Communes de La Septaine prend la compétence « assainissement non collectif » et crée le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ce service intervient sur toutes les communes adhérentes à la communauté de communes : Avord, Baugy, Chaumoux-Marcilly, Crosses, Etréchy, Farges-en-Septaine, Gron, Jussy Champagne, Laverdines, Nohant-en-Goût, Osmoy, Saligny-le-Vif, Savigny-en-Septaine, Soye-en-Septaine, Villabon, Villequiers et Vornay ; soit 17 communes.

2 | Mode de gestion du service

Le service est géré par prestation de services avec la société Pact du cher sise 14, rue Jean Jacques Rousseau – 18000 BOURGES.

Le SPANC assure le contrôle des installations (existantes ou neuves) d'assainissement non collectif.

b. Les éléments techniques

1 | Nombre de contrôles réalisés

	V1- Contrôle de conception	V1 bis	V2 – Contrôle de Réalisation	V2 bis	Diagnostic de vente
2012	72	3	54	0	76
2013	55	4	51	2	61
2014	55	2	42	0	38
2015	56	2	37	0	49
TOTAL	**238**	**11**	**146**	**2**	**224**

Une baisse importante, des diagnostics de vente, est constatée depuis 2012, qui s'explique par la mise en place de l'étude de contrôles obligatoire de l'existant que nous avons commencé courant 2012 et qui s'est terminé le 31 décembre 2014.

Le nombre de visites restant stables entre 2015 et 2014, cela démontre une croissance constante du territoire. Le nombre de réhabilitation volontaire pour cette année est de 27 contre 30 l'an passé.

c. Les éléments financiers

1 | Budget

€			2013	2014	2015
Budget primitif	Dépenses	Fonctionnement	172 947	69 262	58 649
		Investissement	4 246	4 246	2 831
	Recettes	Fonctionnement	172 947	69 262	58 649
		Investissement	4 246	4 246	2 831
Compte administratif	Dépenses	Fonctionnement	77 194	65 961	22 918
		Investissement	4 246	0	0
	Recettes	Fonctionnement	78 570	30 543	57 320
		Investissement	0	2 033	2 831
Résultats		Fonctionnement	1 376	-35 418	34 402
		Investissement	-4 246	2 033	2 831

Budget SPANC : FONCTIONNEMENT

Source Compte Administratif voté à l'unanimité le 18/04/16

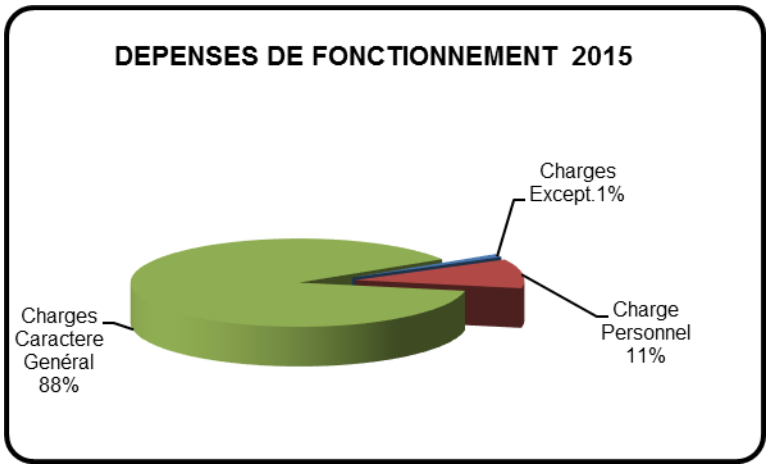

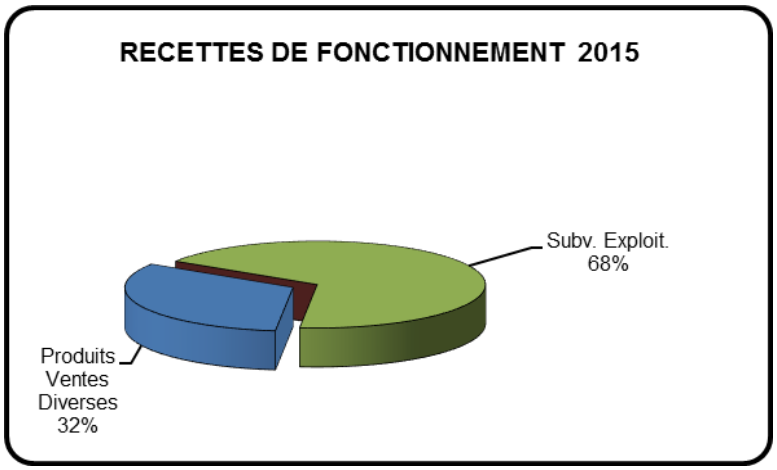

Budget SPANC : INVESTISSEMENT

Source Compte Administratif voté à l'unanimité le 18/04/16

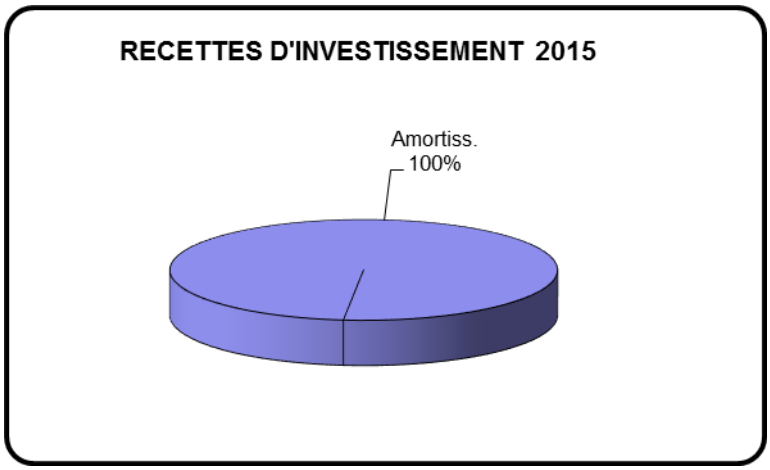

2 | Tarification du service

Les tarifs fixés par la délibération 2014-09-082 du 8 septembre 2014 sont les suivants :

(€ TTC)	2013	2014	2015
Contrôle de conception	133.33	134.37	134.37
2ème et suivant contrôle de conception	16.18	16.29	16.29
Contrôle de réalisation	66.67	67.12	67.12
2ème et suivant contrôle de réalisation	32.38	32.60	32.60
Diagnostic de vente	91.17	91.79	91.79

3 | Subventions

(€ HT)	2012	2013	2014	2015	Reste à percevoir
Agence de l'Eau (50 %)	0.00	20 017.50	0.00	33 957.50	0.00
Conseil Général (20 %)	8 007.00	8 007.00	0.00	5 352.00	0.00
Total	**8 007.00**	**28 024.50**	**0.00**	**38 749.50**	**0.00**

L'étude a été finalisée au 31 décembre 2014, par conséquent le solde des subventions, qui est soumis au décompte définitif et réel, a été versé sur l'exercice 2015.